



# Offémont Réalités

Magazine municipal - Février 2022 - N°76



<b>Le mot du Maire</b> .....	page 03
<b>Finances</b> .....	page 04
<b>Représentation de la Commune</b> .....	page 06
<b>Politique de la ville</b> .....	page 08
<b>Urbanisme</b> .....	page 12
<b>Fleurissement</b> .....	page 16
<b>Amélioration de l'espace public</b> .....	page 18
<b>Environnement</b> .....	page 24
<b>Éducation</b> .....	page 31
<b>La Ruche</b> .....	page 36
<b>CLÉ</b> .....	page 43
<b>Moments officiels</b> .....	page 47
<b>Les Aînés</b> .....	page 50
<b>Animation</b> .....	page 55
<b>Sports &amp; loisirs</b> .....	page 64
<b>Vie communale</b> .....	page 68
<b>Dialoguons</b> .....	page 75
<b>Conseils Municipaux</b> .....	page 76
<b>Flash back</b> .....	page 88
<b>État civil</b> .....	page 90
<b>Photos de la Commune</b> .....	page 92
<b>Page ludique</b> .....	page 93
<b>Tribunes</b> .....	page 94
<b>À noter dans votre agenda</b> .....	page 95

Directeur de la publication : Pierre CARLES. Responsable de la publication : Carole TRITTER.  
Rédaction : Marie-Line CABROL, Pierre CARLES, Thierry FRAISIER, Estelle MOUSSAOUI, Nicole MUESSER, Carole TRITTER, la CLÉ d'Offemont, la liste *Un vent de liberté pour Offemont* et la liste *Parlons d'Avenir*. Avec la participation de Gilles MULLER et Michelle ROUSSELET. Photos : Mairie d'Offemont sauf celles portant le nom du photographe. Crédits : freepik.com, vecteezy.com, pixabay.com. Conception graphique et mise en page : Service Communication Mairie d'Offemont. Dépôt légal : février 2022. Tirage : 2 050 exemplaires. Imprimé par Philor (90) sur papier PEFC. L'impression est écologiquement neutre et dans le respect de l'environnement avec une compensation de CO<sub>2</sub>. Régie publicitaire : Mairie d'Offemont. Coût de l'impression : 3 170 € HT.

## Comment recevoir Offemont Réalités ?

Version papier : Le magazine municipal d'Offemont est distribué à l'ensemble des Offemontois. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie d'Offemont.

Version électronique : *Offemont Réalités* est consultable sur le site internet [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr) dans la rubrique Animation et Communication/Revue municipale.



Chères Offemontoises, chers Offemontois,

C'est avec tristesse et regret que nous avons dû, pour la deuxième année consécutive, annuler nos vœux, moment de partage et de convivialité. J'espère que nous pourrons nous retrouver tout au long de l'année lors des différentes manifestations.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, nous sommes 4 318 habitants (source Insee) à résider dans notre Commune. Le recensement de 2022 va nous permettre de mettre à jour ce chiffre. Je compte sur votre participation active.

Lorsque je demande aux nouveaux arrivants pourquoi ils ont choisi d'habiter la commune d'Offemont, les réponses sont nombreuses.

Parmi elles, le hasard parfois, la situation géographique entre l'étang des Forges et les 500 hectares de forêt, la vue sur la tour de la Miotte, la vitalité et le dynamisme de la Commune ainsi que le nombre d'animations, le nombre et la diversité d'associations, le nombre de pistes et de bandes cyclables, la qualité des services scolaires et périscolaires, les infrastructures, les transports, le fleurissement, la fiscalité qui reste raisonnable, les commerces et les services qui se diversifient, le nombre de gardiennes agréées et les services petite enfance, la proximité avec Belfort, l'accès proche à l'autoroute et, plus simplement, la tranquillité et la qualité de vie...

Et aussi, un professionnalisme d'accueil et d'écoute des services de la Mairie, une équipe d'élus proche des habitants...

Toutes ces raisons font que les Offemontoises et les Offemontois aiment leur Commune.

Cela demande un effort de tous les instants, une vigilance à tous les niveaux, un discernement objectif pour chaque choix et chaque décision. La mission d'une équipe municipale est d'aspirer à apporter un peu de bonheur et de joie à ses administrés, des plus petits aux plus grands comme aux plus âgés. L'objectif est de n'oublier personne. Il est important de traiter chaque rue, chaque quartier, chaque lotissement, chaque immeuble de la même façon : écoute, attention et pragmatisme.

Soyons fiers et heureux d'habiter Offemont.

Je souhaite à toutes et à tous une très belle année 2022.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pierre Carles', written on a light-colored background.






Pierre CARLES

## Mieux comprendre votre taxe foncière

TF 2019		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux	15,46 %	%	0,895 %	16,72 %	%	9,80 %	0,132 %	
	Adresse								
	Base	4199		4199	4199		4199	4199	
	Base avant	0		0	0		0	0	
	Base imposée	4199		4199	4199		4199	4199	
	Cotisation	649		38	702		412	6	1807

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2019	15,46 %	%	0,895 %	16,72 %	%	9,80 %	0,132 %	
	Taux 2020	15,46 %	%	3,00 %	16,72 %	%	9,80 %	0,128 %	
	Adresse								
	Base ①	4249		4249	4249		4249	4249	
	Cotisation	657		127	710		416	5	1915
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
Cotisation									
Cotisation lissée ②									

TF 2021		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2020	32,18 %	%	3,00 %		%	9,80 %	0,128 %	
	Taux 2021	32,18 %	%	4,50 %		%	9,80 %	0,343 %	
	Adresse								
	Base	4258		4258			4258	4258	
	Cotisation	1370		192			417	15	1994
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base								
Cotisation									
Cotisation lissée									

-  La valeur locative est calculée par les services fiscaux sur les composants de l'habitation (m<sup>2</sup>, confort...). Elle est revalorisée tous les ans en fonction de l'inflation. Pour 2022, cette base sera revalorisée de 3,4 %.
-  Taux d'imposition communal inchangé depuis plus de 10 ans. En 2021, l'État a incorporé au taux communal le taux départemental afin de compenser la perte de taxe d'habitation.
-  Taux d'imposition de Grand Belfort Communauté d'agglomération qui sert à financer les piscines, la patinoire, l'entretien de l'étang des Forges, les ZAIC, les conservatoires de musique...
-  Taux d'imposition pour l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers.
-  Taux d'imposition pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

## Endettement

L'endettement de la Commune par habitant (4 318 habitants au 01/01/2022) est en baisse : - 56,05 % entre le 01/01/2012 et le 01/01/2022. L'emprunt restant à rembourser au 31/12/2021 est de 2 601 971,62 €, emprunt souscrit à l'origine pour 3 000 000 € pour financer le Complexe Sportif, Artistique et Culturel.



2012	1 372 €
2014	1 274 €
2015	1 178 €
2016	1 116 €
2017	910 €
2018	864 €
2019	756 €
2020	701 €
2021	603 €



**Stéphanie BERNHARD**  
Hypnothérapeute

Apaiser naturellement les  
maux du quotidien,  
Retrouver la sérénité & vivre  
une bonne vie.

Enfants  
Adolescents  
Adultes

Consultations sur rendez-vous du lundi au samedi

7 Clos des Chevreuils  
90300 OFFEMONT

[sbernhard.hypnose@gmail.com](mailto:sbernhard.hypnose@gmail.com)

Doctolib  
ou

06 49 00 69 12

## Nominations



◀ Lors du Conseil Municipal du 19 décembre a été voté le remplacement de Kenan SAKAR par Taïeb MEKKI au poste de 5<sup>e</sup> adjoint. Il est en charge des travaux, de l'entretien des bâtiments communaux et de la voirie communale.

Lionel VETTER a, quant à lui, ▶ été nommé par arrêté du Maire, Conseiller délégué aux travaux et plus particulièrement aux chantiers espaces verts.



## Journée nationale des Sapeurs-Pompiers et congrès de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers du Territoire de Belfort

Cet événement, qui s'est tenu à Rougemont-le-Château le 03 octobre en présence de Jean-Marie GIRIER, Préfet, Florian BOUQUET, Président du SDIS, Didier VALLVERDU, Maire de Rougemont-le-Château et Pierre CARLES, Vice-Président du SDIS, a permis de saluer le travail quotidien des pompiers professionnels et volontaires.

Ces derniers ont été félicités pour leur dévouement aux côtés des personnels soignants de l'hôpital et des EHPAD ainsi que pour leur participation à l'organisation des centres de vaccination.

Cette cérémonie a également été l'occasion de remettre à Daniel SCHNOEBELEN le médaillon des pompiers du Territoire de Belfort en remerciement de son engagement en tant que Vice-président du Conseil d'administration du SDIS.



## Projet de territoire "Grand Belfort 2030"



Les samedis 16 octobre et 06 novembre, le projet de territoire « Grand Belfort 2030 » a été présenté aux Maires des 52 communes appartenant à GBCA.

Ce projet vise à fixer les grandes orientations communautaires et à leur donner un maximum de visibilité.

Il détermine donc les choix stratégiques de Grand Belfort et ambitionne de placer la communauté d'agglomération comme pôle d'attractivité majeur de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

L'économie de demain, la valorisation et la préservation de l'environnement ainsi que l'attractivité du territoire par le sport et la culture sont les piliers majeurs de cet ambitieux projet.

## Assemblée générale des sous-officiers de réserve

Après deux ans d'absence, les membres de l'association des sous-officiers de réserve (Asor) de Belfort se sont retrouvés mi-novembre. Une cinquantaine d'adhérents se sont réunis à la Maison du peuple à l'occasion de l'assemblée générale.

À l'issue, Gilbert GOBEL, Président d'Honneur, a décoré les différents récipiendaires dont Pierre CARLES, Maire de notre Commune, de la médaille de la fidélité de la FNASOR argent.

Le nouveau Président, Éric METTETAL, n'a pas manqué d'honorer la mémoire de Jean-Pierre MONIOT, membre du bureau décédé récemment. Jean-Pierre MONIOT était également membre du Comité de Tir de la Miotte et tireur compétition, référent Jeunesse et Sport, commandant de réserve et ancien conseiller municipal.

SOIN VISAGE

SOIN VISAGE NANONEEDLING

SOIN CORPS RELAXANT

LUMIÈRE PULSÉE

MICROBLADING

(TATOUAGE DES SOURCILS)

LUNDI	09H00-12H00 - 14H00-19H00
MARDI	09H00-12H00 - 13H00-19H00
MERCREDI	09H00-12H00 - 13H00-19H00
JEUDI	14H00-19H00
VENDREDI	09H00-12H00 - 13H00-19H00
SAMEDI	09H00-12H00



Z E N E A  
Institut de beauté

AROSHA  
ESTHÉTIQUE

SPA DU MONDE  
PARIS

Skalnia



MISENCIL  
ESTHÉTIQUE DE CILS

ONGLERIE

MAQUILLAGE

EXTENSIONS DE CILS

REHAUSSEMENT DE CILS

ÉPILATIONS



30 GRANDE RUE - 90200 GIROMAGNY  
TÉL. 03 84 27 84 43  
INSTITUTZENE@OUTLOOK.COM  
WWW.INSTITUT-ZENEA-GIROMAGNY.FR

3 RUE DU BALLON - 90300 OFFEMONT  
TÉL. 03 84 22 10 67  
INSTITUTZENE@OUTLOOK.COM  
WWW.INSTITUT-ZENEA-OFFEMONT.FR

## Chantier jeunes

Comme à l'accoutumée, des chantiers éducatifs ont été organisés à Offemont en 2021.

Deux chantiers se sont ainsi succédés sur une thématique commune et au combien nécessaire, qui consistait à retravailler certains espaces verts du quartier de l'Arsot.

Les objectifs de cette refonte paysagère des massifs de l'Arsot étaient multiples :

- Limiter la hauteur des plantations pour améliorer la sécurité routière dans le quartier.
- Dédensifier les massifs paysagers du quartier pour gagner en salubrité urbaine.
- Repenser les plantations sous l'angle du développement durable afin d'en améliorer l'esthétisme tout en permettant un entretien facilité et moins gourmand en eau.

Les participants, Nihad, Annabelle, Badis, Zakaria, Soni et Benoît se sont totalement investis dans ces travaux d'embellissement.



Tout au long de ces chantiers, les jeunes ont été formés et accompagnés par les agents du service technique de la Commune et ont pu appréhender et maîtriser le maniement de l'ensemble des outils nécessaires à la création et à l'entretien paysager.

Ces paysagistes en herbe ont appris à travailler en toute sécurité à proximité d'une pelle mécanique dont l'usage était une première sur les chantiers éducatifs Offemontois.



# Politique de la Ville

Les objectifs fixés en début de chantier ont été largement dépassés grâce à leur implication. Nous avons maintenant hâte de découvrir ces nouveaux massifs fleuris au printemps prochain.



Ces chantiers, cofinancés par la Commune et l'État, ne pourraient se tenir sans le plein investissement des équipes de l'Espace des Solidarités Départementales Nord-Territoire.

Nous remercions, à ce titre, tout particulièrement Karine et Étienne, éducateurs de prévention ainsi que Madame FISCHER, responsable de l'antenne Nord Territoire de l'ESD, pour leur accompagnement et leur dévouement quotidien auprès de nos jeunes Offemontois.



Nous tenons à remercier également les services de restauration de la MIEL pour leur accueil réconfortant chaque midi.

## Lettre de M. le Préfet



**PRÉFET  
DU TERRITOIRE  
DE BELFORT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### **INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ DU QUARTIER ARSOT-GANGHOFFER**

Mesdames, Messieurs,

La sécurité et la tranquillité du quartier de l'Arсот-Ganghoffер sont une priorité de l'État dans notre département, à travers une action résolue de la Police nationale.

Le Gouvernement a mis en œuvre un plan national de lutte contre le trafic de stupéfiants qui se traduit par des mesures concrètes pour lutter contre ce fléau qui détruit une part de notre jeunesse, constitue une économie parallèle dévastatrice et dégrade la qualité de vie de quartiers.

Dans ce cadre, la Police nationale est pleinement mobilisée aux côtés de l'autorité judiciaire, de la municipalité, du bailleur social, et des acteurs de terrain. Les fonctionnaires de police mènent de nombreuses opérations offensives contre les points de deal du département, dont notamment celui de la rue Renoir et des abords du chemin du Martinet dans votre quartier.

**Depuis un an, la Police nationale a réalisé 11 opérations « coup de poing » contre le point de deal d'Offemont en complément des patrouilles quotidiennes et de la présence fréquente de la brigade anti-criminalité.** Ces opérations nouvelles, généralement organisées avec des effectifs nombreux et l'appui de brigades cynotechniques (chiens stup), ont permis de réaliser d'importantes saisies de produits stupéfiants, d'armes de poing et d'argent liquide.

Les premiers résultats démontrent l'efficacité de ces actions et la détermination à faire cesser les trafics :

- 7, 480 kg de résine et d'herbe de cannabis saisies,
- 108 g de cocaïne, d'héroïne ou d'autres substances illégales saisies,
- 15 dealers interpellés et une vingtaine de clients verbalisés

01, Rue Bartholdi  
90020 BELFORT Cedex



@prefet90



[www.territoire-de-belfort.gouv.fr](http://www.territoire-de-belfort.gouv.fr)



@prefet\_90

La tranquillité passe aussi par des **actions de prévention et de lutte contre les nuisances et les conduites dangereuses de deux-roues motorisées**. Dans notre département, 24 opérations contre les rodéos urbains ont été organisées depuis le printemps, lors desquelles 22 verbalisations ont été dressées, 9 véhicules ont été immobilisés ou saisis.

L'ensemble de ces actions vise à améliorer la tranquillité de votre quartier, mais ces phénomènes n'ont pas pour autant disparu, comme nous avons pu le voir récemment avec tirs de mortier d'artifice en direction des policiers et sapeurs-pompiers. Nos forces de l'ordre continueront d'agir avec fermeté contre ces agissements inacceptables et répondront aux sollicitations afin de garantir la sécurité de tous.

Je vous rappelle que chaque citoyen a la possibilité de **contacter la Police nationale en composant le 17**. Il est aussi possible de **signaler en ligne sur [www.moncommissariat.fr](http://www.moncommissariat.fr)**, tout renseignement concernant des trafics de stupéfiants. Ces signalements sont immédiatement traités par une cellule opérationnelle dédiée récemment créée.

Grâce à l'engagement de nos forces de l'ordre, la mobilisation des collectivités locales et la participation citoyenne, nous pourrons ensemble améliorer le cadre de vie de votre quartier.

Le Préfet

Jean-Marie GIRIER

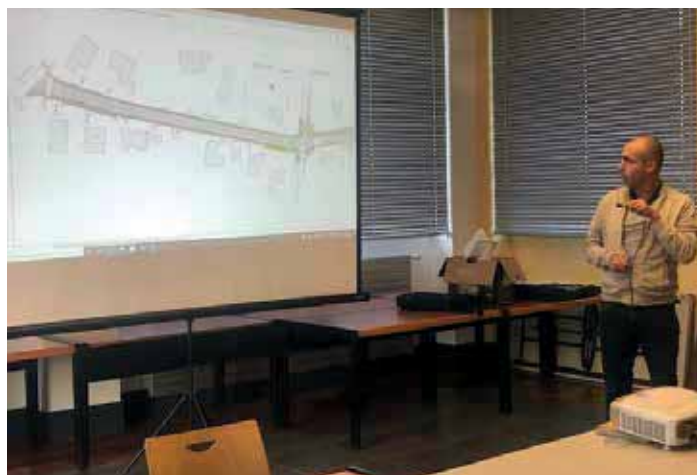
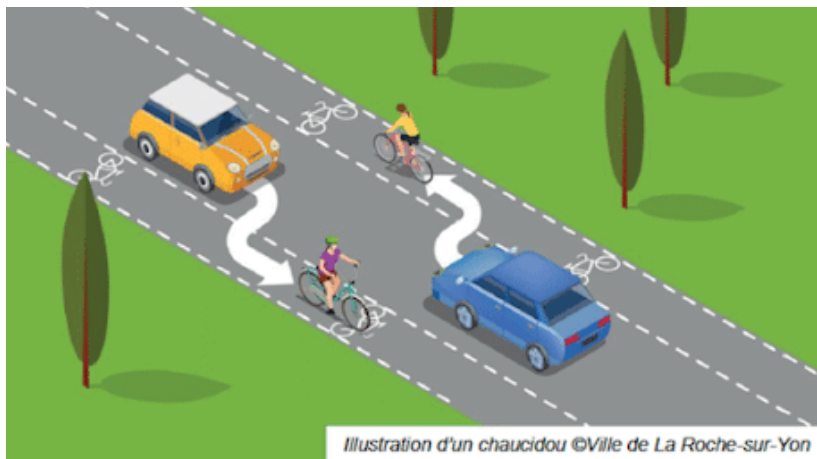


Depuis 2014, M. le Maire a insisté auprès des services de la Préfecture et du Commissariat de Police afin que les points de deal, présents à plus particulièrement au 2 rue Renoir et quartier Arsot, sur la commune soit démantelés. M. le Préfet a pris la mesure du problème et s'est attaché à faire rétablir l'ordre dans le quartier. Nous le remercions pour les actions entreprises régulièrement avec les forces de Police et espérons qu'elles vont perdurer sur les mois à venir.

## Rénovation rue des Cerisiers

Le 11 octobre, une réunion publique a rassemblé les habitants de la rue des Cerisiers et de la rue des Aulnes afin de leur présenter les futurs travaux prévus sur ce secteur. Ont été abordées, la réalisation d'une chaussée partagée avec la création d'une piste cyclable et d'un chaucidou.

Un chaucidou est un aménagement de la chaussée où les voitures occupent une unique voie centrale en temps normal, et empiètent sur les pistes cyclables en cas de croisement.



## Construction d'un chalet à œufs

Le mardi 09 novembre, la convention de mise à disposition du terrain communal, qui accueillera très prochainement un chalet à œufs, a été signée conformément à la délibération n°21-56 prise en Conseil Municipal le 18 octobre. C'est avec une impatience non dissimulée que nous attendons maintenant son installation.





# CABETE Façades

*Spécialistes du bâtiment depuis 1965*

Isolation  
extérieure

Ravalement

Enduits  
de façades

Echafaudage

Bardage



**Des spécialistes à vos côtés depuis 1965  
pour tous vos travaux de façades**



**Devis gratuit  
Crédit d'impôt**

**[www.cabete-facades.fr](http://www.cabete-facades.fr) • 03 84 29 42 80  
Salle d'exposition à Trévenans**



## Projet de clinique vétérinaire

Le 19 juillet, le Conseil Municipal a délibéré en faveur de la cession d'une partie de la parcelle cadastrée BP 35 au profit de la société *My Sweet VET 90* pour l'implantation d'une clinique vétérinaire (voir sur le plan en page suivante).

Le permis de construire a été déposé le 14 octobre. Nous remercions le Docteur SAPY et toute son équipe d'avoir choisi de s'installer sur Offemont afin d'offrir un service de proximité et surtout de qualité à destination de nos compagnons à quatre pattes. Cette nouvelle clinique devrait être en capacité de vous accueillir en septembre/octobre 2022, elle comprendra une surface de 320 m<sup>2</sup> vous offrant les services suivants :

- consultations médicales et vaccinales,
- chirurgie générale et orthopédique,
- radiologie numérique,
- échographie,
- thérapie laser pour gestion de la douleur et de la cicatrisation,
- analyses sanguines.

Les chiens et chats bénéficieront de salles d'attentes et de salles de consultations distinctes. La clinique sera équipée de deux blocs chirurgicaux modernes avec anesthésie gazeuse et monitoring chirurgical ainsi que d'un chenil et d'une chatterie au confort 4 étoiles. Le Docteur SAPY et ses équipes, forts d'une excellente réputation, bénéficient de toute notre confiance pour prendre le plus grand soin de ces petits êtres si chers à nos cœurs.



## Projet de micro-crèche

L'intérêt général diffère de la somme des intérêts particuliers et impose d'œuvrer pour le bien public. Quels sont les besoins d'une commune comptant actuellement 4 300 habitants, soit 10 % de plus qu'il y a 5 ans ?

Simplement des services, des services pour qu'Offemont se démarque des communes-dortoirs qui composent trop souvent les premières couronnes de villes-centres, des services pour que les Offemontois puissent avoir une vie locale active.

Par conséquent, nous avons délibéré en faveur de la vente d'un terrain au profit d'une société portant un projet de micro-crèche qui permettra un accueil supplémentaire de 10 très jeunes enfants sur la commune.

Nos structures actuelles et nos assistantes maternelles, dont nous sommes fiers, ne souffriront d'aucune concurrence après l'implantation de cette nouvelle structure.

En effet, suivant les rapports de la CAF, le Territoire de Belfort est carencé en ce qui concerne les moyens de garde des jeunes enfants et notre Commune a été définie comme prioritaire pour l'implantation de toute nouvelle structure étant donné un taux de couverture évalué à 52 % des besoins d'accueil.

En ce qui concerne le lieu choisi pour l'implantation, cette parcelle a été rendue constructible lors de la dernière révision générale du PLU datant de 2012. Lors de ces 7 dernières années, nous avons reçu bon nombre d'offres pour y implanter des habitations, mais un tel terrain doit accueillir des services qualitatifs qui profitent aux Offemontois.

Que ce soit via l'urbanisme ou la communication, nous avons soutenu la création de la Maison des Assistantes Maternelles, *La Maison Citrouille*, et son développement. Toutes nos assistantes maternelles offrent un moyen de garde de qualité aux petits Offemontois et auront, de ce fait, un soutien constant de la Commune.

Tous les agents, tous les services communaux font partie de notre service public local et sont à disposition des Offemontois. N'hésitez pas à faire appel à eux, la Mairie est aussi votre Maison.



## Décorations d'halloween

Merci aux agents des espaces verts pour la mise en place, à l'occasion d'Halloween, de ce sympathique décor réalisé par les petites mains des bénévoles des Soiras.



## Villes et Villages fleuris



Cérémonie minimaliste en ce 30 novembre à l'occasion de la remise des prix des Villes et Villages fleuris. Offemont conserve sa première fleur. Les massifs repensés ont été remarqués par le jury lors de sa visite en juillet.



Conseil départemental du Territoire de Belfort



Conseil départemental du Territoire de Belfort



## Décors de Noël



C'est toujours dans la bonne humeur que nos experts de l'équipe des Soiras prennent le temps de vous concocter de jolis décors sur des thématiques de saison.

Leur imagination, toujours en fusion, nous offre le plaisir de contempler des créations originales.

*Côte Fleurs*  
Maître Artisan Fleuriste

7, Rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT  
Tél. 03 84 26 15 98  
10, Rue d'Alsace - 90130 MONTREUX- CHATEAU  
Tél. 03 84 23 34 18 - cote.fleurs90@orange.fr

**CARTE DE FIDÉLITÉ**

Nom : .....

		
		- 10 %

Une rose offerte au 6<sup>e</sup> achat - 10 % de remise au 12<sup>e</sup> achat  
hors transmission, deuil, mariage et promotions



Retrouvez plus de photos du fleurissement sur notre site [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Animation et Communication/Fleurissement.

## Remplacement du séparateur à graisses

Courant juin, l'entreprise SCHENINI a remplacé le séparateur à graisses et féculés de la cuisine du bâtiment de la MIEL.

L'ancien séparateur s'était affaissé et ne permettait plus le traitement des eaux usées.

Cette cuve à double compartiment (le premier est un débourbeur et le second un séparateur) est destinée à piéger les graisses alimentaires et les féculés à la sortie des eaux usées des restaurants, cantines et laboratoires alimentaires pour éviter qu'elles ne bouchent les canalisations.

Montant des travaux : 10 155,54 € TTC.



## Achat d'une tondeuse mulching

La Commune a fait l'acquisition, pour les services techniques, d'une tondeuse mulching pour un montant de 1 697,40 € TTC.

Le mulching est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. Cette tondeuse coupe la partie haute de l'herbe en petits fragments, qui se redéposent uniformément sur la pelouse, pour former un mulch ou paillis. Cette tonte, avec broyages multiples de l'herbe, passe presque inaperçue puisque l'herbe hachée s'insinue entre les brins de la pelouse où elle finit par se décomposer. L'herbe broyée sert alors d'engrais naturel au gazon. Cela permet également de faire gagner du temps aux employés communaux qui n'ont plus à ramasser l'herbe coupée.



## Mise aux normes du plateau surélevé devant la mairie



Suite à une dégradation importante du revêtement du giratoire, des caniveaux CS1 et des rampants du plateau surélevé, la Commune a souhaité rénover l'ensemble du rond-point situé devant la mairie. Ces travaux ont consisté à supprimer une partie des caniveaux ainsi que les bordures du milieu de la chaussée, à reprendre l'ensemble du revêtement et à remettre aux normes les rampants du plateau.

L'entreprise COLAS a réalisé les travaux en deux phases. Une première phase de terrassement, de rabotage, de pose d'enrobé et de peinture routière a été effectuée du 20 juillet au 06 août. La deuxième phase de travaux, réalisée mi-septembre, a consisté en l'application des résines routières. Coût des travaux : 47 294,52 € TTC.

Nous remercions pour leur subvention :

- La Préfecture du Territoire de Belfort pour un montant de 15 765 €.
- Le Conseil départemental pour un montant de 15 938 €.

Le solde des travaux a été pris en charge par la Commune.



## Panneaux d'affichage de la mairie



Durant l'été, des panneaux d'affichage ont été installés afin de permettre un accès plus facile aux informations importantes de notre vie communale : état civil, urbanisme (arrêtés permanents, nouveaux dépôts et décisions prises concernant les demandes de permis de construire ou les déclarations préalables de travaux), délibérations et arrêtés permanents du Conseil Municipal. L'entreprise INOTECHNA a posé ces deux vitrines d'affichage double-face pour un coût de 4 194,34 € TTC.

## Pare-ballons



Courant juillet, la société IDVERDE a mis en place deux pare-ballons d'une hauteur de 5 mètres sur le terrain multi-sports Jean MACÉ. Les pare-ballons sont situés à l'arrière de chaque but sur toute la largeur du terrain, ce qui représente un linéaire total de 34 mètres. Montant des travaux : 7 950,59 € TTC.

# colruyt

prix · qualité

Votre supermarché à votre service !

21 rue Aristide Briand  
90300 OFFEMONT  
Tél. 03 84 26 14 52



**Ouvert**  
le dimanche matin !

**Collect&Go**  
service colruyt  
Mes courses en ligne

**DATS 24**  
www.colruyt.fr

## Salle polyvalente de l'Arsoot



Nous avons changé deux portes, une à l'entrée principale et l'autre pour la réserve. Les anciennes portes étaient en bois ; les nouvelles sont en métal pour une meilleure isolation thermique.

## Éclairage public

Afin de réaliser des économies d'énergie, nous avons poursuivi le programme de rénovation de l'éclairage public en 2021.

Rues concernées : 9 luminaires rue des Commandos d'Afrique (RD 13), 14 luminaires rue Aristide Briand dans sa partie comprise de la Poste au giratoire du cimetière, 3 luminaires rue Aristide Briand dans sa partie comprise entre l'impasse du Noyer et la rue du Ballon, 2 luminaires impasse du Noyer, 7 luminaires rue François Brouque et rue des Aubépines, 6 luminaires rue Jean-Baptiste Lully, rue Émile Marchegay et rue des Commandos d'Afrique (route communale), 2 luminaires allée des Bouleaux, 5 luminaires sur le parking de la MIEL, 5 luminaires rue Paul Bouvier, 5 luminaires rue Jean Moulin, 14 luminaires au quartier Arsot (rue Edmond Miellet, rue Joséphine Baker, rue Albert Camus et rue Simone Veil) et 3 luminaires voie Minerve.

Deux horloges astronomiques ont également été installées, elles permettent de mettre en route et d'arrêter l'éclairage public automatiquement. L'entreprise Baumgartner a réalisé les travaux pour un montant de 47 994 € TTC. Nous avons bénéficié d'une subvention de 19 997,50 € du Conseil départemental dans le cadre du fonds de soutien – acte 2.

Nous sommes également dans l'attente d'une subvention de Territoire d'Énergie 90.



## Terrains de football

Le 07 octobre, la société IDVERDE a réalisé l'entretien automnal du terrain d'honneur de football. Les travaux suivants ont été effectués : décompactage, sablage et application d'un engrais.

Montant des travaux : 2 772 € TTC.

Elle a également procédé au remplacement d'un but A11 sur le terrain stabilisé. En effet, suite à un contrôle annuel des équipements sportifs, il s'est avéré que ce dernier n'était plus conforme.

Montant des travaux : 4 444,14 € TTC.



## Nouvel abri à vélos

Courant juillet, la société SCHENINI a réalisé un dallage béton sur le parking situé devant l'école élémentaire du Martinet pour le futur abri à vélos. Puis, les services techniques ont procédé au montage de l'abri qui peut accueillir 9 vélos. Montant total de l'opération : 7 043,15 € TTC.



## Extension de clôture

En juillet, la société IDVERDE a réalisé une extension de 21 mètres linéaires de la clôture située le long de la promenade du Martinet, au niveau du n°13 de la rue de la Fraternité. Montant des travaux : 2 116,80 € TTC.



## Dégradations



La fresque, réalisée lors d'un chantier jeunes avec Jean-Marc MULLER et Geneviève BROCARD sur le transformateur du rond-point Jean Moulin, a été taguée courant octobre. Les employés municipaux ont recouvert de blanc ce tag malveillant. Une nouvelle fois, les efforts d'embellissement des uns sont ruinés par les agissements désolants des autres.

## Aires de jeux

L'entreprise VIVAPARC a réalisé des travaux de mise aux normes et de sécurisation de différentes aires de jeux sur la commune :

- première phase en juillet avec les travaux dans les écoles maternelles Jean MACÉ et du Centre (remplacement de pièces et de certains sols souples),
- deuxième phase en septembre pour le reste des travaux, aire de jeux Jean MACÉ le long de la piste cyclable (remplacement de la clôture), aire de jeux rue Jean DEBROT (remplacement de pièces et du sol souple), aire de jeu au quartier des Casernes (remplacement de pièces), aires de jeux à la MIEL (remplacement du sol souple de la pyramide de cordes, remise en tension du jeu et suppression de jeux en inox). Montant des travaux : 83 689,03 € TTC.





## Des poules pour les habitants



Lancée en début d'année 2021 auprès de nos concitoyens, l'opération « DON DE POULES » faisait partie du programme écologique de ce nouveau mandat. La Commune proposait ainsi aux habitants d'adopter deux poules de race Brown Rural provenant d'un élevage du Territoire de Belfort. Cette belle initiative s'inscrit dans l'esprit du « mouvement éco'ffemontois », car élever des poules constitue un acte citoyen pour le bien de notre chère planète.

Il faut dire que ces gallinacés n'apportent que des avantages : en premier lieu, celui d'avoir de bons œufs frais régulièrement qui n'auront parcouru aucun kilomètre, donc sans empreinte carbone, des œufs de grande qualité issus de poules nourries par vous-mêmes !

Ensuite, ces volatiles permettent de réduire les déchets dans nos poubelles à une époque où ce sujet est un enjeu majeur des politiques environnementales. Omnivore, une poule peut, à elle seule, ingurgiter jusqu'à 150 kilos de déchets organiques dans l'année : épluchures, légumes ou fruits passés, croûtes de fromages, pain, restes de repas... Quel formidable outil de recyclage totalement écologique.

Les poules sont également d'une aide bien précieuse pour ceux qui ont un potager. Limaces, escargots et autres insectes constituent en général leur dessert. De plus, en picorant, elles aèrent la terre, éliminant ainsi la mousse dans l'herbe. Leurs déjections sont aussi très utiles servant de fertilisant au potager. Elles empêchent la propagation des nuisibles et des maladies dans les vergers.

Enfin, ces nouveaux pensionnaires sont une véritable attraction pour les familles, les enfants en sont ravis. C'est un amusement que d'observer leur comportement particulièrement social et affectueux et de s'en occuper quotidiennement.

Cette action éco'ffemontoise a, par conséquent, connu un vif succès ; vous avez été très nombreux à manifester votre intérêt et votre désir d'acquérir deux poules. Des dizaines de familles se sont vu remettre leurs nouveaux compagnons le 02 juillet sur le parvis de la Mairie.



Le 20 octobre, Gilles LAMAIRE de Claude DECOCK, de l'association avicole, ont tenu en mairie une réunion sur l'habitat, l'alimentation, les pontes, les soins... Les nouveaux propriétaires de poules ont pu échanger et bénéficier des précieux conseils donnés.





Six mois plus tard, bilan, impression et petit tour d'horizon de quelques Offemontois qui ont accueilli leurs nouveaux pensionnaires :

« Nous avons déjà des poules et l'offre proposée par la Commune nous a tout de suite séduits ; chez nous, elles ont tout l'espace nécessaire pour déambuler, tout est entièrement clos. Ces 2 poules sont venues compléter la famille. Au début, elles étaient, certes, un peu déplumées, normal, car elles étaient un peu nombreuses de là où elles venaient. Mais très vite elles se sont refait une santé, elles ont tout de suite pondu. Des œufs au jaune exceptionnel... et au moins, nous savons ce que nous mangeons ! Merci à vous. »

Sylvie et Saïd, rue des Maquisards



« Nous sommes depuis longtemps déjà sensibilisés aux problèmes environnementaux et agissons, à chaque fois que nous le pouvons, pour le bien de la planète. Et, bien sûr nous participons donc à toutes les actions écologiques mises en place par la Commune ; l'acquisition de ces deux poules était donc une évidence. D'abord nous leur évitons ainsi un destin sans doute funeste et ensuite, quel bonheur que de pouvoir avoir des œufs frais dans le jardin ; c'est aussi une bonne animation pour les enfants... ! »

Marie-Laure et Fabrice, rue du Cuniot



« C'est un bonheur que de les voir gambader autour de la maison et de venir très affectueusement comme des chats à chaque fois que je les appelle. L'une s'appelle Simone, l'autre Joséphine. J'ai la chance d'avoir des œufs tous les jours et ce, depuis le début. Je leur ai fabriqué tout spécialement une petite serre dans laquelle elles rentrent sitôt la nuit tombée. Elles ont aussi un poulailler et nous avons fabriqué une balançoire. Les 2 bestioles cohabitent parfaitement avec mes 16 chats et mon chien ! Une bonne compagnie ! Excellente initiative en matière environnementale de la part de la Commune. »

Nicole, aux Soiras



## Une seconde vie pour nos portables

Comme à chaque fois, nos concitoyens se sont largement mobilisés en participant à notre campagne de recyclage des vieux portables que nous avons organisée au mois d'octobre, avec le concours de l'Association des Maires de France du Territoire de Belfort (AMF 90) et l'opérateur Orange.

Cette nouvelle action éco'ffemontoise confirme notre engagement pour la protection de notre planète. En effet, en France, ce sont des dizaines de milliers de téléphones portables usagés, de chargeurs, d'écouteurs qui dorment au fond de nos tiroirs. Et, si rien n'est fait, ce stock qui ne cesse d'augmenter, peut représenter « en l'état » un risque pour l'environnement.

Fort heureusement, des solutions existent pour pallier ce problème, d'où le but de cette collecte, ces téléphones pouvant posséder un vrai potentiel en vue d'une deuxième vie.

En effet, les mobiles en état de marche sont testés, leurs données effacées. Ils sont ensuite reconditionnés et revendus dans des pays émergents où le marché des mobiles d'occasion ne cesse de croître ; cela permet à des populations moins favorisées d'avoir accès, à moindre coût, à ce type d'appareil. L'intégralité des bénéfices est reversée par Orange à Emmaüs International.

Les mobiles hors d'usage sont quant à eux recyclés. Les matières dangereuses sont traitées, les métaux récupérés par un éco-organisme pour être réutilisés comme matière première.

Le recyclage des mobiles est donc un principe vertueux qui permet ainsi de :

- créer des emplois (en France, pour 25 000 appareils recyclés, 1 emploi est créé ou maintenu, en Afrique, 5 ateliers et 27 emplois ont été créés depuis 2010 pour collecter les matériaux des téléphones)\*,
- préserver l'environnement,
- soutenir Emmaüs International.

Deux collecteurs avaient été mis à disposition de nos concitoyens, à l'accueil de la Mairie et au supermarché Colruyt, pour permettre à tous de devenir acteur d'une filière responsable et solidaire. Ce n'est pas moins d'une trentaine de kilos de vieux portables, chargeurs, écouteurs qui ont été ainsi récupérés et remis ensuite à l'opérateur de téléphonie.

\*source Orange



## Les jeunes Offemontois déjà très éco-sensibles !

Pour marquer la semaine du développement durable au début de l'automne et dans le cadre du mouvement éco'ffemontois et de son engagement en matière d'environnement, la Commune d'Offemont a offert aux élèves des classes primaires de CM1 et CM2 des écoles du Martinet et du Centre un petit livret intitulé *À la découverte de l'environnement* afin d'interpeller les jeunes générations ; en effet, la protection de l'environnement est une urgence et implique la mobilisation de tous, et cela commence parfois par les plus jeunes, avec le précieux concours du personnel enseignant.

Ce fascicule a pour objectif de permettre aux jeunes Offemontois de comprendre pourquoi il est urgent d'agir pour protéger notre planète et comment on peut le faire ; il fait le point sur l'état de la Terre (réchauffement climatique, pollution...), il explique en quoi le développement durable améliore la situation et indique les comportements positifs à adopter pour mieux consommer, se nourrir, se déplacer...



L'éducation constitue un levier central pour former de futurs citoyens adaptés au monde à venir. En mobilisant les plus jeunes, nous sensibiliserons également toutes les générations et leur donnerons l'envie d'agir dès aujourd'hui, tant au niveau individuel que local, pour une société plus durable.

Lors de cette rencontre avec les enfants, nous avons constaté que ceux-ci sont déjà très au fait des problèmes environnementaux. En effet, dans chaque classe, une discussion a été engagée avec les élèves ; des questions leur ont été posées sur leurs gestes au quotidien à la maison pour la protection de l'environnement. Ils nous ont parlé de leurs habitudes en matière de tri des déchets, de leur prise de conscience concernant la pollution des véhicules et du réchauffement climatique qui entraîne de profonds bouleversements (crues, ouragans, tempêtes...). Tous sont d'accord pour dire qu'il est urgent d'agir !

Nous sommes fiers de pouvoir vous dire que nous avons échangé avec des enfants attentifs, réceptifs, intéressés et très concernés par les sujets liés à l'environnement. Un grand merci à eux qui seront les acteurs de demain dans la survie de notre planète !



## Un verger pour défendre la biodiversité

Cet automne, des piquets, plantés par les agents des services techniques, bien alignés sur plusieurs rangées, n'avaient pas manqué d'intriguer bon nombre d'habitants qui passaient par là, se demandant ce qui pouvait bien se préparer à cet endroit, sur le terrain communal situé en face de la MIEL, au bout de la rue des Eygras.

Quelques jours plus tard, une signalétique annonçant le projet leva alors tous les doutes, toutes les interrogations, voire toutes les craintes. Car c'est un magnifique projet environnemental pour la biodiversité qui se dessine : la création de notre verger communal, annoncé dans le programme écologique de ce nouveau mandat.

Situé proche de la piste cyclable, des écoles, du gymnase, des aires de jeux, d'un vaste parking, d'un sentier pédestre très fréquenté menant à l'étang des Forges, l'endroit emblématique se veut être le véritable poumon vert de la Commune. Par la suite, le verger pourrait voir également l'organisation de diverses interventions pédagogiques, devenir à terme un lieu de vie, d'animation et d'échanges, créateur de lien social pour les habitants et notamment les plus jeunes.



C'est tout un minutieux travail de préparation qui a été réalisé en amont grâce à l'expertise des agents "espaces verts" de la Commune.

Des fosses de 1 m par 1 m ont été creusées et, pour bien préparer l'accueil des arbres, 20 cm de cailloux bleus ont été déposés, recouverts d'un géotextile spécifique pour les racines, puis d'un mélange terre et graviers et, pour finir, d'un apport de mulch très fin.

Nous savons que c'est depuis le plus jeune âge que les enfants peuvent être sensibilisés à l'écologie et aux merveilles de la nature, il était donc tout naturel que nous les invitions à participer à la plantation des fruitiers, une démarche qui a trouvé un écho favorable auprès de tout le personnel enseignant.

Suivant le dicton, « à la Sainte Catherine, tout bois prend racine », c'est donc juste avant cette fête, les 22 et 23 novembre que, par un froid glacial, 13 classes de nos 4 écoles se sont succédées sur le site, chacune pour venir planter « SON » arbre, en écoutant les explications de Manuel THIBAUDIN, spécialiste des espaces verts.

Emmitouflés, bonnets vissés sur la tête, écharpes autour du cou, bottes aux pieds, tous les enfants ont donc pu mettre « la main à la pâte » en recouvrant les racines avec du terreau, en donnant quelques coups de pelle (parfois presque plus lourde qu'eux) pour finir de planter l'arbre et en ajoutant la touche finale : inscrire le nom de l'école et la classe sur le tuteur, en précisant la date et l'espèce d'arbre planté. Pour les enseignants, ce temps de science en réel s'est révélé plus parlant pour les élèves qu'une séance en classe.

À l'issue de ces deux journées de plein air vivifiant qui ont ravi les enfants et les enseignants, ce sont le personnel de la Ruche, les petits de la CLÉ, les enfants scolarisés à domicile qui sont venus planter leur arbre ainsi que les bénévoles des Soiras, le personnel administratif, les représentants associatifs, les agents des ateliers municipaux et pour finir, les élus.

Au total, 31 arbres fruitiers ont été plantés sur un espace de 28 ares qui verra ainsi grandir pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, mirabelliers, noyers et que chacun pourra venir découvrir lors d'une balade dans les environs. Divers projets seront à l'étude pour venir compléter ce poumon vert, notamment y ajouter des haies de petits fruitiers, des haies mellifères, y faire cohabiter des ruches. L'ambition est de pouvoir également, dans quelques années, installer un pressoir et fabriquer du jus de pommes. Une signalétique sera bien sûr envisagée pour indiquer le verger ainsi qu'une enseigne pour matérialiser son entrée.

Pour clore ces 2 journées bien remplies, la population et tous les agents ayant participé à cette plantation étaient conviés par les élus à déguster un jus de pommes fabriqué par un producteur local... en attendant de pouvoir peut-être goûter, dans quelques années, celui d'Offemont !



## Collecte des jouets : un vent de solidarité

L'idée avait bel et bien germé dès la première année de ce nouveau mandat, mais hélas, la crise sanitaire et les mesures de restrictions pour la fin 2020, nous avait contraint d'y renoncer.

Cette année, a été organisée la toute première collecte de jouets de la Commune, répondant ainsi aux difficultés que rencontrent beaucoup de familles modestes lorsqu'il s'agit d'acheter des cadeaux de Noël à leurs enfants. Le mot d'ordre était simple : pas un enfant ne doit être privé de Noël.



Un vent de solidarité a donc soufflé sur la commune en cette période de fêtes. Nous avons été émerveillés de voir affluer en mairie des dizaines et des dizaines de jouets, jeux, peluches, poupées, livres et autres objets ludiques, ici un cheval à bascule, là un établi de bricolage et même aussi des mini vélos et trottinettes. Cela fait chaud au cœur ! Merci à vous tous d'avoir participé à cette noble cause et merci pour les enfants ! Cela prouve une nouvelle fois la grande générosité des Offemontois dont nous ne doutions pas et notre appel a également trouvé un écho bien au-delà des limites de notre commune.

En prenant part à cette action éco'ffemontoise solidaire et responsable, vous avez permis de donner une nouvelle vie à tous les jeux et jouets de vos enfants dont ils ne se servent plus et qui encomrent bien souvent les placards. Il s'agit là d'une démarche de développement durable par excellence puisque, d'une part, rien n'est jeté et, d'autre part, cela évite la surconsommation de jouets. C'est le principe vertueux du recyclage.

Et puis, bien sûr, vous avez surtout fait le bonheur d'autres enfants issus de familles défavorisées. Et cela n'a pas de prix !

Le fruit de cette abondante collecte a donc été remis à deux associations caritatives, la Croix Rouge et le Secours Populaire, qui, juste avant le « Grand Jour », ont pu les redistribuer aux familles.

Évidemment, rendez-vous est donné l'année prochaine...

*La Délégation Territoriale de la Croix-rouge du Territoire de Belfort remercie la commune d'Offemont en la personne de M. Fraissier pour l'abondance des jouets collectés pour la Croix-rouge Française.*

*Les enfants bénéficiaires ont ainsi pu profiter d'un Noël illuminé.*

*La Croix-rouge Française encourage les initiatives telles que cette action spontanée réconfortante pour les bénéficiaires.*

*Le Président et l'ensemble des bénévoles remercient chaleureusement la commune d'Offemont et ses habitants pour leurs dons lors de cette collecte et leur souhaite une bonne année 2022.*



# 2022

**BONNE ANNÉE**

## Remise de dictionnaires

La coutume veut que, chaque année, les élèves de CM1 de nos écoles reçoivent, de la part de la municipalité, un dictionnaire qui les accompagnera tout au long de leur cursus scolaire. Le 18 octobre, 52 enfants se sont retrouvés en mairie pour cette cérémonie qu'ils apprécient tous fortement. Durant une heure, des jeux imaginés dans le but de se servir immédiatement de cet ouvrage leur ont été proposés.



## Projet éducatif des territoires

La convention du Projet Éducatif Territorial (PEDT) prendra fin pour notre commune le 31 mars 2022.

Une nouvelle convention va donc être signée avec la Préfecture, la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et de la Protection des Populations (DDETSPP), la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale (DDSEN) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). La signature de ce document engage la Commune à maintenir, pour une période de cinq ans, toutes les actions menées en faveur des enfants et des familles et à les faire évoluer.

Sont déclinés dans cette convention, les horaires d'ouverture des écoles, des accueils de loisirs, le fonctionnement de la restauration scolaire, le transport des élèves, la mise en place du tutorat dans le cadre du Programme de Réussite Éducative, la prise en charge des enfants par une psychologue, une psychomotricienne sur l'école du Martinet située en quartier politique de la ville, les études ainsi que de nombreuses autres activités en lien avec l'éducation en général.



## École maternelle du Centre

L'entreprise G2T a profité des congés scolaires de l'été pour installer une nouvelle chaudière gaz et remettre en état le circuit de chauffage à l'école maternelle du Centre.

Le coût total de l'opération s'élève à 40 678,63 € TTC. Nous avons bénéficié d'une subvention du Conseil départemental de 16 949,43 € et d'une subvention de la Préfecture de 6 779,77 €.



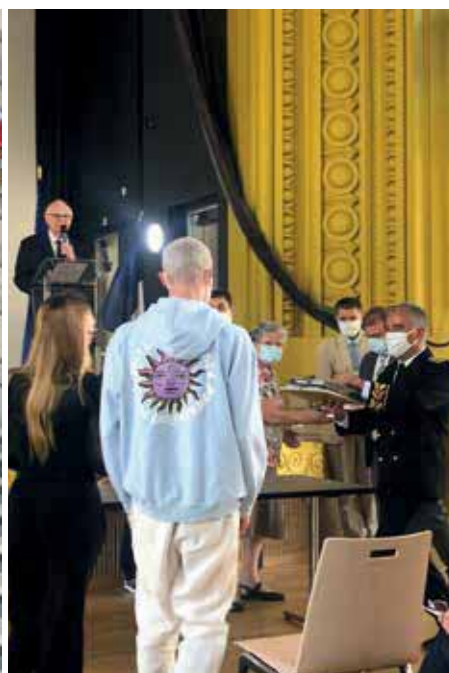
Lors des vacances de la Toussaint, l'entreprise CASOLI a remplacé 7 fenêtres à l'école maternelle du Centre. Le coût total de l'opération s'élève à 6 258 € TTC, nous avons bénéficié d'une subvention de la Préfecture de 3 075 €. Ces travaux viennent clôturer l'opération consistant à remplacer la totalité des fenêtres de l'école, soit 23 fenêtres, qui s'est déroulée sur 3 ans : 2019, 2020 et 2021.





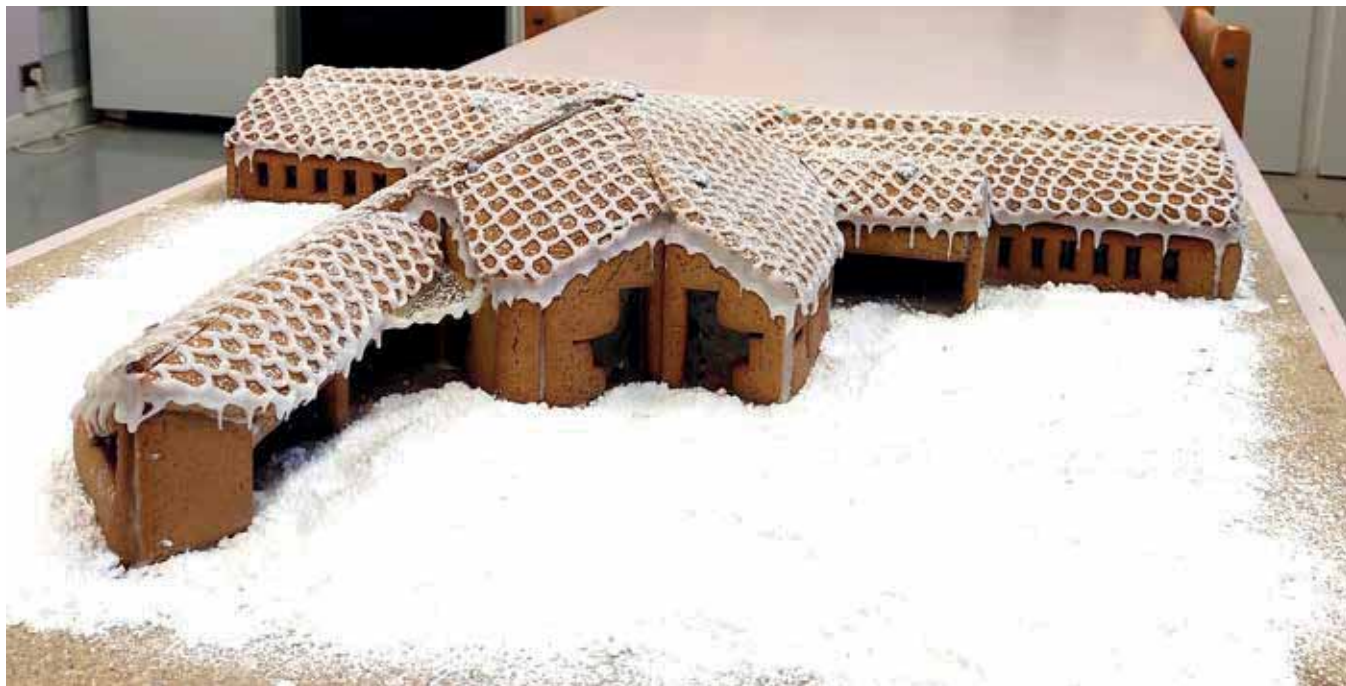
## Récompenses

Le Maire de la Commune, Pierre CARLES, était présent lors de cette remise de récompenses du Concours national de la Résistance et de la Déportation le 05 juillet à la Salle des Fêtes de Belfort. Un grand bravo aux élèves pour la qualité des travaux rendus et aux équipes pédagogiques pour leur investissement dans ce concours, symbole d'une transmission vivante de la Mémoire.



## École du Centre

Un immense merci aux parents d'élèves, Diane et Nicolas FERRY, qui ont réalisé notre école en pain d'épices ! Difficile de ne pas la croquer !



Le Père Noël est passé en mairie avant de rendre visite aux élèves de l'école maternelle.



La classe de CP de Mesdames POURCHET et GELINOTTE devant le sapin joliment décoré.

## Effectifs

Comme chaque année, nous établissons un budget prévisionnel pour les divers besoins des écoles. Un budget de fonctionnement ainsi qu'un budget d'investissement. Ce dernier va s'appuyer sur les devis établis par le service technique. Il va servir à l'achat de gros matériels tels que tableaux blancs ou d'affichage ainsi qu'à la réfection des salles de classes : peinture, remplacement de fenêtres, portes, chaudière, stores... Quant au budget de fonctionnement, comme son nom l'indique, il est destiné à couvrir les besoins des élèves dans différents domaines. Il est composé de : transport pour diverses activités culturelles et sportives, achat de dictionnaires pour les élèves de CM1, petit matériel ou support pédagogique. De plus, un budget fixe de 32 € par élève pour l'achat de fournitures scolaires (cahiers, stylos, papier...) est mis à la disposition des enseignants. Ci-dessous, la répartition des enfants inscrits dans nos écoles par classe pour l'année 2021-2022.

Niveau	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Enseignant(e)s
<b>ÉCOLE MATERNELLE DU CENTRE - Directrice Évelyne KANDEL</b>			
Petite section	1	20	Mesdames KANDEL, JEANNIN, ROSSE, GRAVIER, GELINOTTE et MONNIN
Petite section	1	10	
Moyenne section		11	
Moyenne section	1	14	
Grande section		6	
Grande section	1	20	
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>81</b>	<b>6</b>
<b>ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CENTRE - Directrice Christelle POURCHET</b>			
CP	1	25	Mesdames POURCHET, VJAILLAT, URICHER, SARRE, PIGNON, MILLOTTE, GUYON et KUDER
CP - CE1	1	25	
CE1 - CE2	1	26	
CE2 - CM1	1	25	
CM1	1	27	
CM2	1	26	
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>154</b>	<b>8</b>
<b>ÉCOLE MATERNELLE JEAN MACÉ - Directrice Maryline POCHARD</b>			
Très petite section	1	15	Mesdames POCHARD, VANDEMEULEBROUCKE, MATHIEU-TISSERAND et FRERE
Petite section	1	13	
Moyenne section		4	
Moyenne section	1	21	
Grande section	1	19	
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>72</b>	<b>4</b>
<b>ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU MARTINET - Directeur Benoît SCHOCH</b>			
CP	1	22	Messieurs SCHOCH et KARA Mesdames BELLY, EL KHESSASSI et BOCKSTAHL
CE1		19	
CE2	1	10	
CM1		14	
CE2	1	10	
CM1		13	
CM2	1	20	
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>108</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>18</b>	<b>415</b>	<b>23</b>

## Nous revoilà !



Sur le précédent *Offemont Réalités*, nous nous sommes quittés à la fin des vacances de printemps... Depuis, nous avons repris l'école et notre quotidien avec les activités des mercredis où nous avons découvert et expérimenté plein de nouvelles choses. Nous vous laissons les découvrir en photos...



Fabrication de peluches pour s'initier au métier de couturier



Découverte du métier de maquilleur artistique

Le temps d'un mercredi après-midi, la Ruche s'est transformée en casino. Les enfants ont découvert le métier de croupier et ont dépensé leurs jetons.



# CASINO

# La Ruche

L'heure des grandes vacances a sonné, l'occasion de nous amuser sur plein de thèmes différents.

Première semaine : « Comme au camping » avec une veillée et une nuitée à la Ruche (nous en avons d'ailleurs vécues plusieurs tout au long de l'été et pendant les vacances d'automne).

**Première nuitée** le 15 juillet : une nuit sous tente pour favoriser l'épanouissement de l'enfant au sein de la vie en groupe par la rencontre, l'échange, l'entraide, le respect... Permettre le bon développement physique et psychique par des activités diverses. Sensibiliser, éveiller, jouer et découvrir un nouveau style de couchage, le camping en salle.



L'objectif de ces nuitées, responsabiliser les enfants, favoriser leur autonomie et leur intégration dans la vie sociale et, bien sûr, se fabriquer de beaux souvenirs en s'amusant.

Deuxième semaine : « Tous à l'eau ». Il nous a été proposé de tester nos compétences physiques sur différents parcours sportifs et de mouiller le maillot la plupart du temps !

**Deuxième nuitée** le 22 juillet : « Vive la Piraterie ! ». Nous avons envie de proposer aux enfants une veillée sur le thème de la piraterie en mettant en place un grand jeu. Ce moment particulier a été un temps fort de notre centre, aussi bien pour les enfants que pour les animateurs. Il a fait appel à l'imaginaire des jeunes et a favorisé la découverte de l'univers mythique des pirates par le développement des notions de solidarité et d'esprit d'équipe.



# La Ruche

En août, nous nous sommes confrontés en équipes en nous prenant pour des aventuriers lors de la semaine 🔥 Kah-Lanto 🔥



Puis, dans le même mois, nous avons fait un voyage **intergalactique**. Fresque d'une galaxie, extraterrestres et fusées étaient au rendez-vous.



# La Ruche

**Troisième nuitée** le 19 août : veillée jeux de société.



Nous avons proposé aux enfants des jeux de société divers et variés qui leur ont permis de s'affronter en équipe ou en binôme et de connaître leurs réactions face à l'échec. Ces jeux sont utiles pour évoluer au sein de la vie en groupe. Au fil des parties, les petits joueurs ont appris à écouter les autres, à respecter les règles, à attendre leur tour et à gérer leurs émotions même en cas de frustration !



Fin de la période d'été sur le thème des « Souvenirs de vacances ».



Les vacances sont finies, une nouvelle année scolaire commence !

Malgré les difficultés que nous rencontrons à cause de ce vilain virus qui n'a pas l'air décidé à décamper, la vie continue... Les grands de maternelle passent en CP et les CM2 nous quittent. Les animateurs pensent à de nouveaux projets et à de nouvelles activités.

Nous allons, comme à l'accoutumée, essayer de rendre chaque moment passé à La Ruche... **MAGIQUE** 🍷 !

L'année dernière, nous avons découvert une multitude de métiers. Cette année, nous avons décidé de faire un tour des régions françaises sur le temps des mercredis.

Réalisation de jolis tournesols du Languedoc-Roussillon situé en Occitanie.



Tournoi de pétanque et fabrication de petits sacs de lavande comme en Provence-Alpes-Côte-d'Azur !



# La Ruche

Réalisation d'horloges comtoises en l'honneur de notre belle région Bourgogne-Franche-Comté.



Visite de la Cité du train, à défaut de pouvoir prendre le train qui passe dans le tunnel sous la manche dans les Hauts-de-France.



Fabrication de jolis moulins du Pays de la Loire !



Les peintures rupestres de la « Grotte de Chauvet » en Auvergne-Rhône-Alpes.



Enfin les vacances d'automne ! La première semaine, les abeilles se sont mises sur leur horrible 31 pour préparer et fêter Halloween comme il se doit.

**Quatrième nuitée** le 28 octobre : veillée et nuitée jeux de société spécial Halloween. Il a été proposé un jeu « d'échappée » sur le thème des *Zombies kidz Evolution*, un jeu coopératif qui renforce l'esprit d'équipe. Ensemble contre le jeu, les enfants ont su réfléchir de manière collective aux meilleures solutions pour gagner en équipe. Favoriser l'accès à de nouvelles connaissances, observer, structurer l'espace, repérer des objets, effectuer des déplacements et enfin multiplier les points de vue pour permettre une analyse en appréhendant son environnement fut l'objectif principal de ce thème.





# La Ruche

Pendant la deuxième semaine, les grands ont pu découvrir ou redécouvrir *Les Mystérieuses Cités d'Or*. Ce dessin animé nous a permis de faire un voyage extraordinaire et initiatique à la découverte des ruines mayas et des civilisations oubliées ! Les enfants se sont amusés en compagnie d'Esteban, Zia et Tao avec la création de temples mayas en kaplas et de petits lamas.



Comme nous savons que l'astronomie et les Mayas vont de pair, nous sommes allés visiter le planétarium de Belfort.



**Cinquième nuitée** le 04 novembre : veillée cinéma.

Une soirée cinéma était proposée aux enfants de la Ruche pendant les vacances de la Toussaint avec, au menu, raclette et visionnage du film *Dora et la Cité Perdue* pour rester dans le thème de la semaine. Une soirée mémorable !



Sur cette même période, les petits de la Ruche se sont amusés lors d'activités super « chouettes » sur le thème de l'automne.



Les enfants ont créé de superbes décorations pour les sapins de la Ruche !



Nous sommes prêts pour de nouvelles aventures !

Bonne année 2022 !



## Visite découverte du musée agricole de Botans

Le groupe des 9-11 ans, accompagné de leur animatrice, a assisté à une visite détaillée du musée agricole situé à Botans ainsi que du jardin pédagogique attenant.



Le musée agricole est un établissement géré par l'Association « L'Outil et la Vie d'Antan » (OVA). Il se trouve dans une ferme du XIX<sup>e</sup> siècle et présente notamment les outils, machines agricoles utilisés par les paysans autrefois.

La ferme Mouilleseaux et le hangar d'exposition recèlent d'anciens outils agraires : houes, araires, herses, faucilles, faux, faucheuses, moissonneuses-batteuses, vans...

Le groupe des enfants a ainsi découvert une centaine de machines et quelques 1 700 outils et objets mis en valeur dans cette exposition, auxquels s'ajoutent près de 5 000 m<sup>2</sup> de verger et parcelles ayant trait à l'élevage, la préparation des sols et la récolte.

Il a également été question de la fabrication de l'eau de vie et du jus de pommes ainsi que de la technique ancestrale de la lessive au lavoir.

Les jeunes de la CLÉ ont été impressionnés par la richesse, la diversité des objets et les moyens de transport exposés : brouettes, charrettes à échelles, tracteurs dont certains illustrent les profonds changements intervenus dans le monde agricole depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Le tracteur Kiva nous rappelle les fabrications françaises des années 50 en matière de machines agricoles d'origine franc-comtoise.

La visite a commencé au Chari qui abritait les charrettes tirées par des chevaux ou des bœufs. Elle s'est poursuivie par la laiterie, l'écurie, la grange, les greniers, le perchis, la plate-forme de battage, le grand hangar et s'est terminée par le verger et le jardin conservatoire des herbes aromatiques et plantes pérennelles.

Très intéressés et même interpellés par la présentation des plants et autres légumes endémiques qu'ils ont découvert, certains ont promis de revenir en famille pour faire connaître ce magnifique site à leurs proches.

Chaque enfant s'est vu offrir un bulbe de fleur qu'il devra planter et faire pousser avec patience et attention.

# Célébration de la Journée Nationale de la Laïcité

Le 09 décembre fut la « Journée Nationale de la Laïcité » célébrant le 116<sup>e</sup> anniversaire de la loi de 1905. Pour rappel, la loi du 09 décembre 1905 concerne la séparation de l'Église et de l'État, elle proclame la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes.

À ce titre, la CLÉ a organisé une commémoration comptant deux temps forts :

- concert avec l'orchestre de quartier d'Offemont sous l'égide du conservatoire Henry Dutilleux
- dévoilement de l'exposition « La pire génération de tous les temps », fruit d'un travail collaboratif de l'association *Militants des savoirs* et *The Ink Link* et de l'association de professionnels de la Bande Dessinée et de l'Action Sociale.

Christophe DUVERNE, Sous-Préfet du Territoire de Belfort, directeur de cabinet, a soutenu l'initiative par sa présence.

Le groupe des jeunes composant l'orchestre de quartier de la CLÉ a commémoré de la plus belle des manières cet anniversaire en offrant au public présent un concert de musique mêlant le traditionnel, le baroque, aux chromatismes des plus exigeants...

Les musiciens, novices pour certains d'entre eux, bien qu'impressionnés et quelque peu intimidés, se sont livrés à une prestation de toute beauté et d'une grande qualité musicale.

M. le Sous-Préfet a été conquis par ce projet initialement porté par Pierre CARLES, Maire d'Offemont. Il a encouragé l'ensemble des enseignants du conservatoire présents à poursuivre ce travail de qualité et aux enfants à persévérer dans cette voie.

L'exposition est composée d'une quinzaine de panneaux ludiques, pédagogiques et très détaillés.

Elle vient enrichir le travail mené au quotidien par les équipes éducatives d'animation autour des valeurs de la République qui doit reconnaître tous ses enfants sans exclusion et sans distinction de quelque nature que ce soit.

Une trentaine de pré-adolescents, adolescents et jeunes adultes a eu l'opportunité de découvrir l'exposition et d'engager des échanges des plus constructifs et enrichissants avec M. le Sous-Préfet du Territoire de Belfort.



Ce dernier a rappelé avec attachement et conviction que les principes, valeurs, fondements de la République sont le fruit de notre histoire commune et partagée. La France, nation des droits de l'Homme universellement reconnue et plébiscitée, se doit de rester intransigeante face aux agressions, discriminations, communautarismes, obscurantismes de toutes formes, de toutes obédiences.

De vifs échanges ont eu lieu, perspicaces, emprunts à la fois de solennité, de gravité mais également porteur d'un message d'espoir et d'unité. Toutes et tous ont reconnu la chance de vivre leur adolescence dans le cadre serein et apaisé de notre chère République, pour in fine, devenir des citoyens libres et égaux en droits.



## ♪♪ L'orchestre de la CLÉ ♪♪

### Classe clarinette conduite par Isabelle LOPIN

- Chams-Eddine NOUIRI (clarinettiste depuis 3 ans et élève en classe CHAM (Classe à Horaires Aménagés en Musique))
- Jannat HARROUME (clarinettiste depuis 3 ans)
- Chaïma BRAHIMI (clarinettiste depuis 8 mois)
- Aymen MOUNTASSIR (clarinettiste depuis 8 mois)

### Classe saxophone conduite par Alexandre THOMAS

- Ambre BOUBERTAKH (saxophoniste depuis 18 mois)
- Manel GAROUI (saxophoniste depuis 18 mois)

### Classe trompette conduite par Alain CHATON

- Yousra HOUMASS (trompettiste depuis 4 ans)
- Adil MAHI (trompettiste depuis 1 mois et demi)

### Classe tuba conduite par Florian SPENLÉ

- Marwa GAROUI (Tubiste depuis 2 ans)
- Badreddine NOUIRI (Tubiste depuis 2 ans)
- Léo DEBES (Tubiste depuis 2 ans)

### Classe hautbois conduite par Loeticia NGUYEN

- Nermine BRAHIMI (hautboïste depuis 18 mois)
- Alya NOUIRI (hautboïste depuis 18 mois)

**Banque,  
assurance,  
téléphonie...**

Rejoindre une banque  
qui appartient à ses  
clients, ça change tout.

Le Crédit Mutuel, banque coopérative,  
appartient à ses 8,1 millions de clients-sociétaires.

**Crédit Mutuel**

**Valdoie – Giromagny**

22 rue Carnot – 90300 Valdoie

47 Grande'rue – 90200 Giromagny

Courriel : 07013@creditmutuel.fr – Tél. : 03 84 46 55 05

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° Orias : 07 003 758.

## Hommage à Samuel PATY



Il y a un an, le 16 octobre 2020, le professeur Samuel PATY était lâchement et sauvagement assassiné aux abords de son collège, à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), dans le cadre d'un attentat terroriste djihadiste.

Un an après, les pouvoirs publics et la communauté éducative ont organisé une série d'hommages les 15 et 16 octobre.

Dans le cadre de ces commémorations, la CLÉ d'Offemont a proposé plusieurs séances de découverte commentées de l'exposition « la pire génération de tous les temps ».

Samuel PATY était un fervent défenseur des valeurs de la République, de la promotion de la liberté d'expression et de l'exercice de l'esprit critique.

Cette exposition, initialement présentée au lycée professionnel Denis DIDEROT de Bavilliers, a pu être acquise grâce au soutien financier de la Préfecture du Territoire de Belfort.

Ce temps de vulgarisation des valeurs et fondements de la République, s'inscrivait dans le cadre de l'action « journée citoyenne et républicaine de mobilisation contre l'endoctrinement et la radicalisation ».

Plusieurs groupes du périscolaire et autres secteurs jeunes ont successivement bénéficié de temps de découvertes et d'échanges autour de ces thèmes.

La définition du terme de caricature a été clairement et rapidement abordée.

Ces trois fonctions de base ont été appréhendées : exagérer, défigurer, accuser.

La caricature ne cherche pas toujours à déclencher le rire, mais elle déforme, parodie, raille, ridiculise et dénonce une situation ou le comportement d'une personne ou d'un groupe social, obtenue par l'exagération et la déformation des traits caractéristiques du visage ou des proportions du corps, dans une intention satyrique.

Il a également été question de l'enjeu pour le caricaturiste d'attirer l'attention des lecteurs en transmettant une opinion, pour souligner un enjeu ou une contradiction.

En France, la caricature est une tradition républicaine, protégée par la loi sur la liberté de la presse de 1881.

Nous avons également veillé à préciser qu'en France, il n'existe pas de délit de blasphème. La jurisprudence protège le droit à l'excès, à l'outrance et à la parodie lorsqu'il s'agit de fins humoristiques.

Les débats ont été riches, foisonnants avec des prises de position très marquées contre l'obscurantisme, l'intégrisme religieux, prônant le vivre ensemble, la tolérance et surtout le respect de la dignité humaine. Au total, près d'une centaine d'enfants, jeunes et adultes ont témoigné du rejet de la barbarie, de l'intégrisme religieux et ont renouvelé leur attachement aux valeurs de la République et au principe intangible de la Laïcité. Parmi leur propos « on n'a pas le droit d'assassiner quelqu'un pour ses dessins, ses caricatures » « on a le droit de ne pas être d'accord sur tout, mais on n'a pas le droit de tuer parce qu'on n'est pas d'accord »...



## Cérémonie du Maquis de Chérimont

Ils étaient 20 jeunes audacieux face aux dangers, ils ont trouvé en ce lieu une fin tragique.  
Nos écoliers, accompagnés de leurs professeurs, la chorale 1.2.3. Soleil, l'harmonie de Danjoutin, les anciens combattants, les porte-drapeaux, M. le Préfet et les élus étaient présents pour ensemble se rappeler.



## Cérémonie du 11 novembre

C'est toujours avec une grande émotion que nous nous retrouvons, élus, porte-drapeaux, anciens combattants devant la stèle commémorative des soldats tombés lors de la première guerre mondiale. Les couronnes déposées sont un hommage à leurs vies données pour la France. À l'issue de la cérémonie, Gilbert HOUMAIRE, Président des anciens combattants d'Offemont-Vétrigne, a remis à Jean-Marie JEANNENOT la médaille et le diplôme d'honneur de porte-drapeau pour vingt ans de service.



## Cérémonie de la libération d'Offemont-Vétrigne

À l'unisson, nos pensées se sont envolées en ce 20 novembre, pour rendre un hommage solennel aux défenseurs tombés sur le champ de bataille pour libérer notre territoire. Merci à toutes les personnes qui, par leur présence, maintiennent ce devoir de souvenir qui est le nôtre.



Retrouvez plus de photos sur notre site [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Animation et Communication/Commémorations



CHEZ ALDI,  
ON EST FRAIS  
MÊME  
LE DIMANCHE !



*Près de 75% de nos produits alimentaires sont d'origine française*

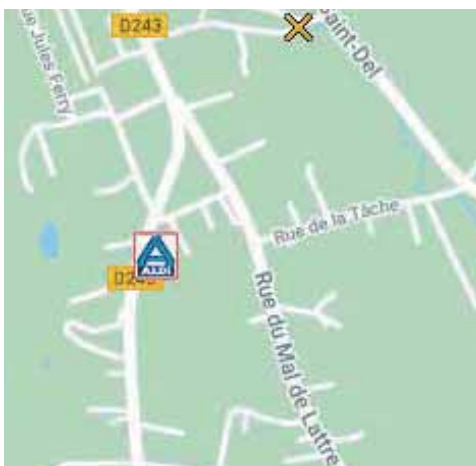
*Les matières premières issues de filières durables sont privilégiées*

*Nous soutenons des méthodes de pêche durables*

*Le bien-être animal est au cœur de nos préoccupations*

# ALDI

**LA MEILLEURE QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX**



***Rue Auguste Renoir  
90300 OFFEMONT  
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI  
DE 8H30 A 20H00  
DIMANCHE DE 8H30 A 12H30***

## Repas mensuel du 16 septembre



Très attendu par tous, le premier repas mensuel de l'année a réuni 58 personnes heureuses de se revoir après une si longue absence !

C'est autour d'une table bien garnie que nos Aînés se sont retrouvés pour échanger et partager, redécouvrant avec joie et un plaisir non dissimulé ce lien social et amical qui leur a tant manqué...

## Excursion à Soultzmatt le 30 septembre

Nos Aînés attendaient ce jour avec impatience et les 59 participants pour la première sortie de l'année étaient heureux de se retrouver après cette longue période d'isolement !

En milieu de matinée, c'est avec un accueil chaleureux au Domaine familial NICOLLET à SOULTZMATT, viticulteurs de père en fils, que nous avons pu déguster plusieurs vins : Tradition, Grands Crus, Vendanges Tardives et Sélection de Grains Nobles... Gérard NICOLLET, en viticulteur passionné, nous a donné tous les secrets d'un bon vin, de l'exposition de son vignoble sur ses coteaux alsaciens à la fabrication de ses nombreux cépages.

Nous étions attendus à 11 h 30 au cabaret du PARADIS DES SOURCES au décor rouge et feutré. Le repas fût animé en chansons, danses et musique par le groupe folklorique alsacien des HOLATRIO HOP'SASA. L'après-midi s'est poursuivi avec le spectacle de la revue Celebrity qui nous a fait voyager autour de grands films qui ont marqué l'histoire du cinéma... C'est ainsi que l'on a pu revivre tour à tour, il était une fois dans l'Ouest, la grande vadrouille, Sissi impératrice, les bronzés, Rabbi Jacob, Pirates des Caraïbes... Retour dans la joie avec la perspective d'une prochaine journée tout aussi agréable et divertissante !



Retrouvez plus de photos sur notre site [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Aînés.

## Repas annuel des Aînés

Le 06 novembre, après un long moment d'incertitude, c'est dans un décor de Noël scintillant que nos Aînés ont été accueillis pour le traditionnel repas annuel. Les bénévoles du club du jeudi après-midi avaient mis tout leur cœur pour peindre quelques 150 pommes de pin aux couleurs chatoyantes ainsi que plus de 200 sapins réalisés par Denis MUGNIER, bénévole des Soiras.



120 personnes ont apprécié l'excellent repas préparé par le restaurant Saint-Christophe, se sont divertis en musique sur la piste de danse avec le trompettiste, Pascal MOUREY, et l'accordéoniste, Christine ALONZO, ont assisté au spectacle de magie, d'humour et de mentalisme avec l'étonnant magicien, Anthony BIEGEL, qui a su faire oublier à tous les tracas et les bobos du quotidien... Les sourires pouvaient se lire sur tous les visages qui reflétaient une joie de vivre retrouvée !



Retrouvez plus de photos sur notre site [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Aînés.

## Thés dansants

Les thés dansants mensuels avaient repris le 28 octobre pour la plus grande joie des passionnés de musique et de danse. Ceux de décembre et janvier ont été annulés par décision préfectorale suite à la dégradation des conditions sanitaires. Nous espérons pouvoir reprendre cette activité au plus vite.



**Thés dansants**  
M.M. Truc des Eppes à Offemont (03 14 41 18 14)

Nous donnons rendez-vous à tous les amoureux de musique et amateurs de danses (valse, tango, marche, paso doble...) pour partager un moment chaleureux et convivial.

**2 NOUS VOUS ATTENDONS EN MUSIQUE !**

Jeu	di 28 octobre 2021	avec Pascal MOUREY
Jeu	di 18 novembre 2021	avec Claude et Bernard GUILLEMET
Jeu	di 16 décembre 2021	<b>ANNULÉ</b>
Jeu	di 13 janvier 2022	<b>ANNULÉ</b>
Jeu	di 17 février 2022	avec Christine ALONZO
Jeu	di 17 mars 2022	avec Claude et Bernard GUILLEMET
Jeu	di 14 avril 2022	avec Luc WILLEMIN

Tarif : 8 € :

**Carte de fidélité :**  
après 3 entrées achetées,  
la 4<sup>e</sup> est offerte !

Entrée sans réservation. Surette sur place.  
Passes verticaux obligatoires.

Dates maintenues ou modifiées en fonction de l'évolution des mesures gouvernementales.

Mairie d'Offemont - 10 rue de la Poste - 63000 Offemont - Tél. 03 14 41 18 14  
Fax 03 14 41 18 15 - Courriel : mairie@offemont.fr - www.offemont.fr

Association pour le Développement Rural d'Offemont - Impression au plus près - 0302 - Utilisation non autorisée - Ne pas jeter sur la voie publique.



## Bons alimentaires

Le CCAS reste présent pour accompagner les familles en difficulté passagère ou en situation précaire suite à un événement familial ou social en attribuant des bons alimentaires. Pour l'année 2021, 72 bons ont été distribués pour un montant total de 4920 €. Ce sont 32 familles qui ont bénéficié de ces aides. N'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS si vous-même, vos proches ou vos connaissances habitant la commune, rencontrez des difficultés.

## Distribution des bons d'achat



Le 04 décembre a eu lieu la distribution des bons d'achat de Noël pour nos Aînés. Le choix était à faire entre les deux magasins de notre commune. C'est ainsi que 240 bons d'achat de 35 € ont été distribués dont, 194 pour COLRUYS et 46 pour ALDI, pour un coût total de 8 400 €.

En cette veille de la Saint-Nicolas, les bénéficiaires qui se sont déplacés sont repartis avec un Jean-Bonhomme, petite douceur gourmande appréciée de tous !

## Excursion à Fougerolles

Nos Aînés attendaient ce jour du 17 décembre avec enthousiasme et 72 personnes ravies ont répondu présentes à cette sortie avant les fêtes de fin d'année !

La matinée a commencé par une visite à la boutique Griottine où chacun avait hâte de faire l'emplette de leurs prochains cadeaux gourmands de Noël.

Nous étions attendus pour midi au cabaret La Gabiotte à Fougerolles pour assister à un repas-spectacle fait de détente et de distraction.

On ne se lasse pas de voir et de revoir ces artistes talentueux ! Que de joie, de rires et d'émotions transmis par ces comédiens aux multiples facettes qui se mettent dans la peau de personnages connus et célèbres pour nous faire vivre des moments magiques. C'est ainsi que l'on a pu reconnaître des artistes comiques et des chanteurs, disparus pour certains mais toujours présents grâce au talent de ces comédiens extraordinaires : Barbara, Brigitte BARDOT, Mickaël JACKSON, les Vamps, les Inconnus, Edith PIAF, Rika ZARAÏ, Chantal GOYA, Nolwenn LEROY et bien d'autres ont animé cette journée pleine de nostalgie et de souvenirs...

On ne tarit pas d'éloges sur cette troupe de transformistes composée d'une femme et de quatre hommes, tous aussi étonnants les uns que les autres, chacun d'eux avec son style, son physique, son humour, son émotion... qui savent transmettre leurs sentiments et faire oublier, pendant un temps, que la vie actuelle n'est pas encore revenue à la normale et qu'il faut, à chaque instant, s'offrir des moments d'évasion à savourer sans modération !



Retrouvez plus de photos sur notre site [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Aînés.

# Promotion

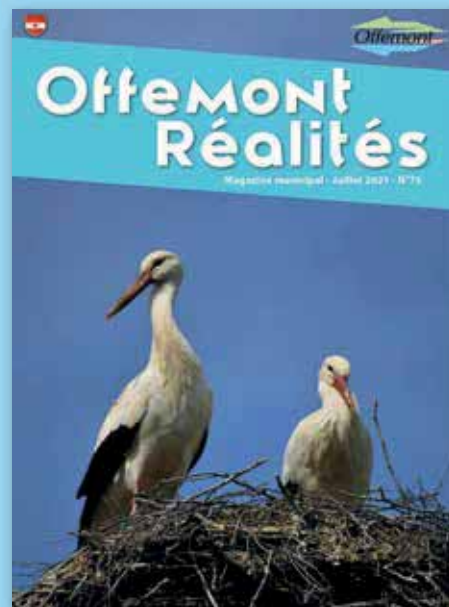
## Communiquez à l'ensemble des Offemontois grâce au magazine *Offemont Réalités*

Pour donner écho à votre entreprise, ses produits et services ou ses réalisations futures, vous avez la possibilité d'acheter un encart publicitaire dans le magazine de la Commune d'Offemont. Ce support de communication permet de toucher l'ensemble des 4 318 habitants (environ 1 830 boîtes aux lettres).

Différents formats vous sont proposés :

	Taille en mm	Prix
L'encart	90*100 mm	60,00 €
L'encart double	186,5*100 mm	90,00 €
Le quart de page	102,5*147 mm	110,40 €
La demi-page	205*147 mm	190,80 €
La page entière	205*294 mm	358,80 €

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les entreprises partenaires ayant pris un encart dans ce magazine.



## Annoncez gratuitement vos événements via la lettre d'information *VIV'OFF*



De manière gratuite, vous pouvez annoncer les manifestations qui ont lieu sur la commune d'Offemont via VIV'OFF. Cette information sera relayée auprès de l'ensemble de la population Offemontoise. Merci de nous transmettre les informations avant le 15 du mois pour une parution le mois suivant.

**Contactez-nous dès maintenant !**

Mairie d'Offemont - Service Communication  
96 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT  
contact@mairie-offemont.fr  
**Tél. 03 84 26 01 49**

## Page Facebook de la Commune

La Commune d'Offemont est active sur le réseau social Facebook, n'hésitez pas à vous abonner et à aimer la page pour ne rien manquer de l'actualité de votre Commune.

Retrouvez-nous sur la page « Commune d'Offemont » qui compte plus de 1 700 abonnés.

Vous y retrouverez toutes les informations concernant les événements qui ont lieu à Offemont ainsi que des informations pratiques.



## Franc succès pour le vide-greniers communal

Pas de pluie cette année mais un temps clément qui a permis le très bon déroulement du traditionnel vide-greniers communal, manifestation qui marque la fin des vacances scolaires.

Ainsi, dès potron minet, à l'entrée du parking de la MIEL, des voitures chargées à bloc, des remorques pleines à craquer et autres utilitaires formaient un long cortège qui se dirigeait vers le terrain de foot.

Les élus en charge de l'animation et du sport, à pied ou à vélo, torche à la main, guidaient chacun vers son emplacement dédié.

Ce sont près de 80 exposants qui ont ainsi investi les lieux cette année, déployé leurs stands, installé leurs étals, avec l'espoir de réaliser de bonnes affaires tout au long de la journée et de faire des heureux.

À peine en place, les exposants voyaient déjà arriver les premiers visiteurs en quête du « graal ».

Le public est venu très nombreux déambuler et chiner çà et là bibelots, vaisselle, outillage, objets de décoration, vêtements, chaussures, jouets, jeux, meubles...

Pour se donner un bon coup de fouet dès le matin, il fallait bien un bon café et des viennoiseries qui étaient proposés sur place ainsi qu'une restauration pour les petites faims.

Cette année encore, les plus petits ont profité de tours de manège offerts par la Commune.

Rendez-vous est donné l'année prochaine !



## Forum des activités sportives, culturelles, environnementales et de loisirs

Cette année encore, la quasi totalité des associations offemontoises s'était réunie le 08 septembre à la MIEL afin de présenter ses activités sportives, culturelles, environnementales et de loisirs.

En raison de la situation sanitaire, de nombreuses précautions avaient été prises comme notamment, la limitation du nombre de personnes par stand, l'affichage des gestes barrières, la distribution de gel hydroalcoolique à l'accueil, l'obligation du port du masque, le pass sanitaire... De plus, par mesure de sécurité, la municipalité avait pris la décision de ne pas proposer d'animations. Moins animé mais toujours dans la bonne humeur, ce forum a permis, dans un contexte particulier, de continuer à soutenir nos associations. Comme chaque rentrée, le Guide des activités offemontoises est paru. Il a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Vous pouvez également le retrouver sur notre site internet qui est mis à jour régulièrement.



Retrouvez plus de photos sur notre site [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Animation et Communication.



## Exposition artistique



Les 25 et 26 septembre à la MIEL, ce sont plus de 160 visiteurs qui sont venus admirer les peintures, sculptures, photographies et dessins réalisés par les associations Fou d'Arts et Phot'Offemont. Pour la première fois cette année, Chantal RECH et David NOROCOS, deux Offemontois, avaient répondu présents à l'appel pour exposer leurs tableaux. Si vous êtes Offemontois(e) et passionné(e) par l'art, n'hésitez pas, quelque soit votre niveau, à vous faire connaître en mairie pour participer à la prochaine édition. Ainsi, une trentaine d'exposants ont dévoilé plus de 170 œuvres.



## Sortie du Maire le 17 octobre



Quelque peu frisquet, mais joie, bonne humeur et action sont venues réchauffer les corps et les cœurs. Après une balade de 9,5 km, les participants se sont retrouvés pour le verre de l'amitié dans la salle de la mairie.



Retrouvez plus de photos sur notre site [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Animation et Communication. Retrouvez également une vidéo sur <https://www.relive.cc/view/vrqDd1Y4Rwq>.

## Fête du Goût

### Jour 1 : Forum Nutrition Santé



À destination des enfants de notre Commune, ce forum permet de leur faire rencontrer des professionnels de la santé, de l'alimentation et du bien-être, d'avoir accès à de la documentation et de participer à des animations pédagogiques. Inscrit dans le cadre du Programme de Réussite Éducative, nous remercions la Préfecture de Belfort pour son soutien financier. Les élus d'Offemont souhaitent que ce forum soit interactif, ludique et qu'il offre aux enfants des réponses concrètes à leurs interrogations dans ces domaines. Aussi, via ce forum, Offemont, en tant que ville active du PNNS, tient son engagement de promouvoir les recommandations officielles en matière de nutrition.

Le 26 novembre à la MIEL, près de 280 petits écoliers Offemontois, âgés de 5 à 10 ans, ont bénéficié des enseignements des intervenants, professionnels reconnus dans leur secteur d'activité. À l'issue du Forum, les enfants sont repartis avec un sac contenant une pomme bio et de la documentation. Toutes les mesures sanitaires avaient bien évidemment été prises (port du masque, gestes barrières...).

Un grand merci aux employés communaux en charge de l'organisation de cet événement et de l'installation matérielle. Petit tour d'horizon des ateliers proposés :

- Jean-Luc DEVILLONI et Frédérique MERCY, du SDIS du Territoire de Belfort, ont enseigné les gestes qui sauvent et donné des explications sur les extincteurs.



- François HERZIG, de Activa Sciences, a parlé de sécurité domestique et notamment des dangers liés à l'électricité.



- Caroline PHAN, professeur de Yoga a proposé 3 minis ateliers permettant de travailler la respiration, les postures physiques et la relaxation.



- Isabelle DOBRILA, diététicienne, avait préparé un atelier sur les glucides tout en faisant le lien avec les recommandations du PNNS.



# Animation

- Nordine CHAHIBI, de l'association CLÉ, a fait bouger les enfants autour d'un parcours sportif que ces derniers ont vivement apprécié. Un grand merci à cette association qui a toujours répondu présent pour cet événement en proposant des animations de qualité.



- Yvette VAUFREY, de France Nature Environnement, infirmière à la retraite, est venue parler de vaccination (hormis celle du COVID).



- Un atelier boxe animé par Hakim MOUSSAOUI, de Lion's Fight Academy, a séduit nos écoliers toujours en quête de dépassement physique !



- Jean-François DELOYE, Médecin, a évoqué les dangers liés au tabagisme.



- Pascale THEVENOT, de l'UFSBD (Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire), a enseigné le broyage des dents à l'aide d'une mâchoire géante.



- Julien DOMANSKI et Nicolas GAY, de Music Park, ont participé à l'éveil musical avec des exercices de rythmes.



- Christine FASTRÉ, ostéopathe, a parlé du corps humain aidé par son squelette à taille humaine.



# Animation

- Pour finir, Isabelle MOUGEL, diététicienne, a fait le lien avec la plantation des arbres effectuée dans la même semaine par les enfants, dans le cadre de la création du verger communal, en parlant des fruits du verger. Les écoliers ont pu déguster et comparer 3 variétés de pommes bios.



## Le Gâteau du verger d'Offemont

Découvrez sur notre site, rubrique Animation et Communication / Fête du Goût la recette de ce gâteau aux noix, cannelle, poires et pommes élaborée par Isabelle MOUGEL pour l'occasion. Vous y trouverez également une vingtaine d'autres recettes proposées à la dégustation lors du Salon SucréSalé.



Retrouvez plus de photos de la Fête du Goût sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Santé et Social/Forum Nutrition Santé.

## Jour 2 : Salon « SaléSucré »

Traditionnellement, le week-end de la Fête du Goût fin novembre se termine par le salon SaléSucré. Le principe de cette manifestation est d'inviter, tous ceux qui le souhaitent, à proposer leurs recettes et bien sûr, faire goûter le fruit de celles-ci lors de cette journée conviviale. Pour cela, chaque participant réalise environ 300 bouchées ou portions miniatures de sa spécialité, que les visiteurs peuvent ensuite déguster de table en table. Ce 28 novembre, une vingtaine d'habitants avait donc confectionné divers plats, gâteaux, soupes, crêpes, réductions salées et bien d'autres délices encore, sur le thème « Surprenez-nous ! », des mets variés et surprenants par leur originalité ou leur composition. Un grand merci à toutes les petites mains qui ont participé à cet événement pour le plus grand plaisir de nos papilles. Les visiteurs pouvaient repartir avec le livret des recettes afin de les reproduire chez eux.



Retrouvez plus de photos sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Animation et Communication/Fête du Goût.

## Saint-Nicolas

C'est la coutume chaque année au début du mois de décembre, la Commune offre aux enfants le traditionnel goûter de la Saint-Nicolas à la MIEL.

Accompagnés de leurs parents et grands-parents, nos chers petits ne se sont pas privés pour commencer à s'amuser, courir, jouer avant que n'apparaisse sur la passerelle qui domine la salle de la MIEL, Saint-Nicolas. Majestueux et nonchalant dans son costume blanc et pourpre, coiffé de sa mitre, ce personnage légendaire a distribué jean-bonhommes, papillotes, clémentines aux enfants qui ont été sages. Mais non loin de là, tapi en embuscade, un sombre personnage tout de noir vêtu, la figure barbouillée de suie, grimaçant et menaçant, guettait sévèrement les enfants qui, au contraire, n'avaient pas été sages. Le Père Fouettard s'est donc invité à la fête ! Claquant son fouet au sol pour effrayer les petits turbulents, il ne lâcha pas d'une semelle le bon Saint-Nicolas qui lui, continuait sa distribution de gourmandises. Joie pour les uns, frissons pour les autres... mais qu'on se rassure, tous les enfants et parents auront apprécié ce moment festif et familial autour de tables largement garnies, se régaland de friandises, chocolat chaud, mais aussi de café, thé, jus de pommes.



Retrouvez plus de photos sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Animation et Communication/Saint-Nicolas.



BUREAU D'ETUDES MULTI-TECHNIQUES

Rue du Pâquis  
90400 SEVENANS

Tel 03 84 21 04 98  
Mail nrtherm@gmail.com

NOS ENERGIES AU SERVICE DE VOS PROJETS



≤ 50	A	Etudes Chauffage
51 à 90	B	Etudes Climatisation
91 à 150	C	Etudes Electricité
151 à 230	D	Etudes Plomberie Sanitaire
231 à 330	E	Etudes Ventilation

## Le Marché de Noël

Les 11, 12, 18 et 19 décembre, sur la place de la mairie, douze chalets ont été montés pour accueillir des stands d'artisanat et de quoi ravir les gourmands et les amateurs de vin chaud ou de champagne.

Plusieurs producteurs locaux étaient également présents lors du premier week-end. À l'intérieur de la mairie, on pouvait découvrir de nombreuses idées cadeaux originales sur une quinzaine de stands : bijoux, décoration, arts créatifs... La mairie a été parée d'un rideau scintillant et de sapins par les équipes municipales qui ont œuvré pour réaliser une ambiance chaleureuse et magique. Papillotes et clémentines ont été largement distribués par le Père Noël lors de ces deux week-ends.



# de Noël

## Les activités de Noël pour les enfants

Les enfants ont réalisé de jolis bricolages de Noël de 14 h à 18 h avec le lutin du Père Noël.



## Les concerts

Trois concerts se sont déroulés à l'église Saint-Augustin pour prolonger en musique la féerie de Noël : un concert de la *Chorale 1.2.3 Soleil* le 11 décembre, un concert guitares et mandolines donné par *Le Médiator* et *Bmandolines* le 18 décembre et un concert de l'ensemble *Corne'Vielle* le 19 décembre. Un public nombreux s'est déplacé à chaque représentation.



Retrouvez plus de photos sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Animation et Communication/Marché de Noël.

## Subventions

Les subventions suivantes ont été votées lors de la séance du Conseil Municipal du 19 juillet :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2021
Tennis Club d'Offemont	400 €
Association Pétanque Sportive Offemontoise	1 000 €
Harmonie municipale de Danjoutin	250 €
Association Sportive Offemont (AS)	5 000 €
Collectif Résistance et Déportation du Territoire de Belfort	150 €
Association des Jardins Ouvriers (AJO)	500 €
Association Culture Loisirs Éducation (CLÉ)	25 000 €
Stand de tir « La Miotte »	800 €
Volleyball Club Offemont (VBCO)	300 €
Association Club Radiocommande de la Roselière	200 €
BEST'OFF	800 €
Chorale 1.2.3. Soleil	800 €
Tennis de table Offemontois	1 000 €
Babyfoot Club de Belfort	800 €
Judo Club Offemont	800 €
AMOFF	150 €
ACCA d'Offemont	300 €
Les Allumés du Plancher	400 €
Futsal Club d'Offemont	500 €
Lion's Fight Academy	2 500 €
Les Petits Pas d'Offemont	250 €
Fou d'Arts	800 €
Anciens combattants	150 €
ImproTG	600 €
Chat Va Chat Vient	400 €
Agir pour la Protection des Animaux de Rente (APAR)	200 €
<b>Total</b>	<b>44 050 €</b>



## Reprise des activités

Nous sommes heureux que l'ensemble des associations ait repris leurs activités. Le 08 juillet, M. le Maire était présent à l'activité de futsal.



## Les Coureurs de l'étang

Début septembre, les élus Jérôme BOYER et Antonio NETO ont rencontré Gérard DEMOUGIN et Denis BOUDOT, de l'association offemontoise *Les Coureurs de l'étang* afin de leur apporter une aide et de les accompagner au mieux dans leurs projets sportifs.

Les représentants de ce club de course souhaitaient reprendre des entraînements pour relancer cette association créée en 1999 mais dormante depuis plus de 10 ans. Ils souhaitent organiser au printemps une grande course caritative de 4 et 8 kilomètres et un trail plus musclé de 16 km reliant la MIEL au fort de Bessoncourt.

Cette prise de contact a permis de les soutenir dans ce nouveau départ, en communiquant sur leurs activités via les nombreux supports de communication de notre Commune (Guide des activités, site internet, page Facebook, *VIV'OFF...*) et également en les invitant à participer au Forum des Activités Sportives, Culturelles, Environnementales et de Loisirs en septembre. Grâce au prêt d'une salle de la mairie, ils ont organisé une réunion le 25 novembre pour se faire connaître et accueillir de nouveaux licenciés.

Cette association est à la recherche de bénévoles, vous pouvez contacter son Président et membre fondateur Gérard DEMOUGIN au 06 87 50 83 87 ou à [gerard.demougin@gmail.com](mailto:gerard.demougin@gmail.com). Plus d'informations sur leur site internet <http://sites.google.com/view/lescoureursdeletang> et leur groupe Facebook, [www.facebook.com/groups/164471705888393](http://www.facebook.com/groups/164471705888393).



*Vous avez un projet associatif ou événementiel sur Offemont ? Contactez la mairie qui peut vous accompagner dans vos démarches.*

## Futsal club d'Offemont



Futsal Club d'Offemont

Pour sa première participation à un tournoi de football U13, le Futsal Club d'Offemont se distingue en remportant la coupe du vainqueur. Le tournoi était organisé par le club de Besoncourt le week-end des 03 et 04 juillet. Félicitations à tous les joueurs et à leur entraîneur !



Futsal Club d'Offemont



Futsal Club d'Offemont

Durant la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances de la Toussaint, le FCO a proposé un stage à ses adhérents mais également à tous les enfants de la commune et des environs. Dix-neuf enfants âgés de 7 à 12 ans se sont inscrits, un vrai succès pour une première ! Ils se sont entraînés avec leur moniteur Affo ERRASSA, ancien joueur professionnel et ancien membre de l'équipe nationale du Togo. Le stage s'est très bien déroulé.

« Un grand merci également à Monsieur le Maire et son équipe pour avoir mis le gymnase à notre disposition ».  
M. DRIDI



Futsal Club d'Offemont



Futsal Club d'Offemont



Futsal Club d'Offemont

## Réunion des associations

Une réunion amicale s'est déroulée le 25 octobre à l'initiative des élus de l'animation et du sport avec les associations offemontoises. Le but de cette rencontre était d'inviter les associations à participer aux animations et événements communaux. Il a été rappelé le soutien indéfectible de la Commune pour la réalisation de leurs différents projets.



## Théâtre d'improvisation

La compagnie ImproTG propose des ateliers pour enfants et adultes ainsi que des stages et des spectacles tout au long de la saison.

La compagnie s'est produite le 02 juillet et le 19 décembre dans la salle intergénérationnelle du Martinet avec sur scène tous les enfants de l'atelier.

Le samedi 13 novembre, ce fut au tour de l'atelier adultes de monter sur scène accompagné d'un invité de marque, Jérémy DAL PRA, pour un spectacle entièrement improvisé de 1 h 30.

N'hésitez pas à venir assister aux différentes représentations, l'entrée est toujours libre. Les plus courageux peuvent nous rejoindre pour participer le temps d'un atelier à l'impro. Les premières séances sont ouvertes à tous et gratuites.

Plus d'informations sur le site [www.improtg.com](http://www.improtg.com) ou au 06 99 39 65 69.



## Remise des médailles de la Commune

La cérémonie du 08 juillet a mis à l'honneur des Offemontois pour leur implication active dans la vie de notre Commune. C'est toujours un grand moment d'émotion partagée. Cette année, ce sont 7 personnes qui ont été récompensées des mains de M. le Maire et de Denis MUGNIER en recevant la Médaille de la Commune.



- Alida GALMICHE et Patricia MOLINA pour leur longue carrière au sein des services de notre Commune.
- Serge GIROL, ancien chef de corps des Sapeurs-pompiers d'Offemont.
- Huguette CHALON, Sylvie MATHIEU, Françoise CHOFFARD et Muriel CAMETTI pour leur temps consacré à la fabrication de milliers de masques en tissu au plus fort de l'épidémie.

## Réunion de la commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT)

La commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT) est chargée de veiller à maintenir l'équilibre de ce service public dans le Territoire de Belfort. Composée d'élus, de représentants de La Poste et de l'État, elle donne son avis sur tous les projets d'évolution des bureaux de poste. L'objectif est toujours de trouver un maillage gagnant-gagnant. Une agence postale, ou un relais poste commerçant, est parfois plus pertinente, notamment en termes d'amplitude horaire, qu'un bureau de poste ouvert deux heures par jour.

Le 29 novembre, Didier VALLVERDU, Christian RAYOT, Eric OTERNAUD, Muriel TERNANT, Christian CODDET, Pierre CARLES et des représentants de la Préfecture et de la Poste se sont réunis dans cet objectif.



Les élus de la CDPPT



# S.A.S. CURTI

**Zone industrielle - 90800 BAVILLIERS**

**Tél. 03 84 28 05 27**

**Courriel : [secretariat@curti-sas.fr](mailto:secretariat@curti-sas.fr)**



## Bienvenue aux nouveaux employés



◀ Jules GAUCHET, 18 ans, est venu compléter les effectifs des services techniques pour un an. Cet habitant de Chèvremont remplace Sylvain BADIQUÉ. Fraîchement diplômé d'un CAP d'horticulture obtenu en Auvergne, il est revenu dans la région récemment.

Rémi GONNARD, 38 ans, est arrivé le 10 janvier aux Services techniques. Cet habitant de Seloncourt, papa de deux enfants, travaillait en Suisse avant de nous rejoindre.



Francine DEBANDE a rejoint l'équipe de la Ruche pour aider à la restauration scolaire, elle est également chargée d'études à l'école primaire du Centre depuis le 21 septembre.



Samira NATI, Offemontoise, est venue remplacer Nathalie LENEZ depuis le 03 janvier pour l'entretien du gymnase et la restauration scolaire du Martinet.



Louanne DEBUISSON est arrivée le 03 janvier et remplace Betul OZLU, partie dans une autre région, au poste d'animatrice au sein de la Ruche.

## Notre Commune en chiffres

Mieux connaître notre Commune vous intéresse ?

Évolution et structure de la population, emploi, chômage, naissances, décès, démographie des entreprises... De nombreuses données statistiques sont disponibles sur le site internet de l'INSEE : <https://vu.fr/pUWp>. Ou scannez ce code pour y accéder directement.



## Réunion mutuelle « Santé communale »

Soucieux que chacun puisse bénéficier d'une couverture mutuelle santé, le CCAS a profité de la proposition d'une compagnie d'assurances. Une convention a été signée entre les partenaires en date du 28 juin. Nelly REYMOND et Sébastien DESSET sont venus proposer lors de deux réunions, les 15 septembre et 13 octobre, des tarifs préférentiels en matière de mutuelle santé aux Offemontois retraités, étudiants, travailleurs indépendants et en recherche d'emploi.



## Moments de convivialité

En fin d'année, quelques moments de convivialité étaient organisés : arbre de Noël du personnel et repas d'équipe. Merci au Père Noël d'être venu accompagné de son fidèle ami à quatre pattes pour le plus grand bonheur des enfants du personnel.



## Archives

Un grand merci à Mehdi, employé communal, pour son travail de gestion de nos archives, un travail peu visible mais essentiel au bon fonctionnement de notre administration. Ainsi, après consultation des archives départementales, 200 cartons soit 900 kg de papier ont été évacués par les services techniques pour être détruits par le SERTRID.



## Réunion d'information

Afin d'empêcher la circulation des quads, voitures et scooters sur les pistes cyclables, des rochers ont été mis en place. Face à certaines contestations, le 07 juillet, une rencontre a réuni les riverains des pistes cyclables, les associations APF et Véloxygène, la Police Nationale, les gardes champêtres inter-communales et les services du Département afin d'évoquer les solutions qui permettront de faciliter la vie de chacun.





## Une boîte à CV en mairie pour soutenir l'insertion professionnelle

Répondant à sa mission de service public, la Mairie est toujours présente pour faciliter les démarches de ses concitoyens.

Aussi, en collaboration avec la Maison de l'Emploi et de la Formation du Nord Franche-Comté (MIFE), une boîte à CV a été mise en place à l'accueil de la mairie afin que les personnes en recherche d'emploi puissent venir y déposer leur CV. Un agent de la MIFE relève régulièrement le contenu de cette boîte et chaque personne est ensuite contactée.

Par ce biais, la MIFE souhaite créer une plus grande proximité entre les citoyens et ses agents de terrain afin de favoriser un contact, créer un lien de confiance et assurer une orientation emploi, formation ou insertion.

Sans a priori, sans jugement, sans question, chacun peut venir glisser son CV dans la boîte de façon totalement libre et anonyme, en toute simplicité et sérénité.



## Rencontre des élus avec Monseigneur Denis JACHIET



Une rencontre des élus et des représentants de la société civile avec Monseigneur Denis JACHIET a été organisée le 14 novembre à la Maison Diocésaine de Trévenans pour sa nomination à l'évêché de Belfort/Montbéliard.



### Magazines Offemont Réalités

Nous disposons encore de quelques exemplaires des anciens magazines *Offemont Réalités* dans nos archives ; si vous souhaitez obtenir un ou plusieurs numéros pour vous ou vos proches, vous pouvez en faire la demande en mairie. Voici les exemplaires disponibles :

N° 7 de 1974, N° 24 et 26 de 1983, N° 27 de 1984, Juin 1985, juillet 1988, 1995, 1997, 1998, 1999, 2000, juillet 2001, automne 2001, printemps 2002, hiver 2002-2003, 2003, hiver 2003-2004, hors-série 2004 Offemont vu du ciel, automne-hiver 2005/2006, hiver 2006/2007, hors-série 2010 spécial forêts, février 2011, hors-série 2011 spécial 14/18, janvier 2011 130 ans du lion, hors-série 2012 spécial quartier Arsot, janvier 2012, mars 2013, février et juillet 2014, février et juillet 2015, février et juillet 2016, février et juillet 2017, février et juillet 2018, juillet 2019, février et juillet 2020.

## Noces de Diamant des époux JEANNENOT

Jean-Marie et Maryvonne sont nés tous deux à Offemont, en 1938 pour lui et en 1940 pour elle. Leur scolarité s'est déroulée dans l'école du village jusqu'au certificat d'études.

Maryvonne a poursuivi son parcours scolaire rue Saint-Antoine avec l'obtention d'un CAP de couture et arts ménagers, puis au salon Millotte pour un second CAP, de coiffure cette fois, obtenu en 1960. Jean-Marie a rejoint l'école d'apprentissage de l'usine Alstom pour effectuer un CAP de tourneur sur métaux à l'atelier de l'usinage *Traction* jusqu'à la date fatidique du service militaire, qui à l'époque durait 28 mois.

En ce temps-là, Cupidon rôdait aux côtés de Maryvonne, et il frappa ! Désormais, ils sont deux pour affronter la vie.

C'est à Châtellereaux, au cours d'un stage de 6 mois, que s'offre à Jean-Marie l'opportunité exceptionnelle de rejoindre le groupe des motards de la prestigieuse Garde Républicaine de Paris.

Les jeunes tourtereaux se sont unis le 19 août 1961, puis ont rejoint la caserne de l'escadron Moto à Maison Alfort pour débiter leur vie de couple.

Là, se succédèrent rallyes, courses cycliste, démonstrations acrobatiques, Tours de France, grandes escortes aux côtés du Général de Gaulle, convois exceptionnels pour la banque de France mais aussi, protections de personnalités.

De son côté, Maryvonne exerçait son activité de coiffeuse à Maison Alfort puis à Vincennes.

La vie leur a apporté de très grands bonheurs avec la naissance de Jean-Luc en 1962, puis celle de Murielle en 1964 et avec l'arrivée de leurs 6 petits-enfants adorés, Mathilde, Marthe, Germain, Cloélia, Aodrene et Adénora.

C'est à cette période que le frère aîné de Maryvonne a proposé à Jean-Marie un poste au sein de son entreprise dans les Antilles en Guyane. Toute la famille est partie à la rencontre d'une nouvelle vie sous le soleil des tropiques, à Cayenne en 1966 puis à Kourou et enfin en Guadeloupe en 1967.

En 1973, retour en métropole dans le Pas de Calais puis à Douai en 1976. Mais ces oiseaux migrateurs ne se sont pas arrêtés là, ont suivi la Normandie, puis le Havre où Maryvonne a commencé son activité de coach sportif au sein de l'EPMM, activité reprise dès son retour à Offemont avec Gym Plus.

En 1984, départ pour l'Algérie pour participer à la construction d'un hôpital, en 1986 petit séjour à Schiltigheim, puis à Mulhouse jusqu'à la retraite en 1996 et pour une installation définitive cette fois à Offemont. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.



**Habitant de la commune :** « Qu'en est-il de la décision du tribunal concernant la plainte suite à la chute d'un enfant sur une aire de jeux ? »

**Commune d'Offemont :** "En 2015, une plainte fut déposée suite à la chute d'un enfant sur une aire de jeux. S'en sont suivies 5 années d'une longue et fastidieuse procédure. Que de temps perdu, de convocations, de suivi de dossier (200 pages), d'expertises, de perte d'argent pour, au final, une convocation au tribunal de grande instance en juin 2020 et une décision rendue le 16 septembre 2020.

Relaxe de la Commune et condamnation du Maire à une amende de 1 500 € avec sursis.

Nous avons décidé de nous plier à cette peine.

Mais le Procureur Général près la cour d'appel de BESANÇON, fort des éléments contenus dans ce dossier, a souhaité faire appel, au vu des faits, n'étant pas d'accord avec les conclusions de première instance.

Le Maire fut donc convoqué une nouvelle fois le 16 septembre 2021, avec une nouvelle condamnation prononcée en octobre 2021. Condamnation de la Commune à 5 000 € avec sursis et relaxe du Maire.

Cette décision, à notre avis plus juste, confirme que Monsieur le Maire avait donné instruction lors d'une réunion le 07 avril 2014 (soit 7 jours après son élection), compte rendu confirmé par mail, de mettre en place le planning de l'entretien des aires de jeux de la commune, demande renouvelée le 02 septembre 2014. Et dire que l'opposition a utilisé, à maintes et maintes reprises, cette malheureuse affaire pour discréditer notre Maire !"

**Habitant de la commune :** « Où en est l'avancement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ? »

**Commune d'Offemont :** "Le Conseil Municipal, lors de sa dernière séance du 18 octobre, a débattu et approuvé les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Il s'agissait ici de s'accorder sur le projet global qui constituera le cadre de notre futur PLU.

Fort de cette avancée significative, ce document a été présenté à la population en réunion publique le 23 novembre. Les personnes présentes ont eu la primeur de la consultation du futur zonage, actuellement en cours de finalisation.

Une permanence a été organisée en salle du Conseil Municipal le 07 décembre.

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour vous présenter, sur rendez-vous, cette nouvelle cartographie et recueillir toutes les remarques que vous souhaitez annexer à la procédure via le registre des observations."

Espaces verts  
et urbains



AMÉNAGEMENT PAYSAGER | ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

AMÉNAGEMENT URBAIN | SITES NATURELS | TERRAINS DE SPORT

Agence de Belfort-Montbéliard - 6 rue du Chemin de Fer - 90600 Grandvillars - TÉL. 03.84.56.92.00



# Conseils Municipaux

## Compte rendu succinct de la séance du 19 juillet 2021

Présents :

Monsieur Pierre CARLES, Maire.

Mesdames et Messieurs Dominique BROS, Carole TRITTER, Jérôme BOYER, Nicole MUESSER, Kenan SAKAR, Michelle ROUSSELET, Estelle MOUSSAOUI, Adjointes.

Mesdames et Messieurs Jacques SERZIAN, Marie-Line CABROL, Zohra KADDOUR, Thierry FRAISIER, Antonio NETO, Lionel VETTER, Juliette WALTER, Guillaume JOUBERT, Dominique RETAILLEAU, Bouchra CAIRE-REMONNAY, Cyril BARBIER, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Monsieur Gilles MULLER, pouvoir à Madame Carole TRITTER,

Madame Nadine PASTOR, pouvoir à Madame Nicole MUESSER,

Monsieur Taïeb MEKKI, pouvoir à Monsieur Pierre CARLES,

Madame Stéphanie MARCHAL, pouvoir à Monsieur Thierry FRAISIER,

Monsieur Michel MURAROTTO, pouvoir à Monsieur Cyril BARBIER,

Madame Julie MOIROD, pouvoir à Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY,

Monsieur François DIDIER, pouvoir à Monsieur Dominique RETAILLEAU.

Absente :

Madame Laetitia VAUCHIER.

Madame Estelle MOUSSAOUI est nommée secrétaire de séance.

Adoption du compte rendu du Conseil Municipal en date du 14 juin 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, ADOPTE le compte rendu.

Compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°20-18 du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Je vous remercie de bien vouloir prendre note des décisions suivantes :

• Concessions de cimetière :

Nom			Durée	Montant
D.	Renouvellement	Nouveau cimetière	15 ans	99,68 €
L.	Renouvellement	Nouveau cimetière	15 ans	99,68 €
H.	Renouvellement	Ancien cimetière (double)	15 ans	199,36 €
P.	Achat	Nouveau cimetière	30 ans	199,36 €
			TOTAL	598,08 €

• Déclarations d'intention d'aliéner du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 30 juin 2021 :

N° dossier	Propriétaire	Adresse du bien	Références cadastrales	Surfaces	Propriété Bâtie (B) - Non bâtie (NB)
21-40	S.A.R.L CONSEILS HABITAT IMMOBILIER	3 rue du Lieutenant Paul Bouvier	BP 395 BP 402 (indivision)	10 a 10 ca 01 a 49 ca	NB
21-41	M. et Mme C.	21 rue Charles de Gaulle	BL 167	09 a 77 ca	B
21-42	CONSORTS B.	Lieudit « Sur les Vergers » 22 rue du Clair Bois	BS 18 BS 20 BS 255	09 a 34 ca 12 a 13 ca 56 a 17 ca	NB
21-43	M. B.	2 impasse du Noyer	BP 68	07 a 47 ca	B
21-44	M. H.	43 rue des Maquisards	BC 404	07 a 00 ca	B
21-45	M. M.	7 rue du 8 mai 1945	BN 183	04 a 20 ca	B
21-46	S.C.E.A DES BUIS	Lieudit « Champs de Chintre »	BE 1	55 a 80 ca	B

# Conseils Municipaux

## • Déclarations d'intention d'aliéner du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 30 juin 2021 :

N° dossier	Propriétaire	Adresse du bien	Références cadastrales	Surfaces	Propriété Bâtie (B) - Non bâtie (NB)
21-47	Mme B.	4 C rue Aristide Briand	BM 18 (quote-part)	79 a 93 ca	B
21-48	M. M.	14 bis rue des Maquisards	BR 221 (quote-part)	38 a 48 ca	B
21-49	M. et Mme S.	14 rue des Maquisards	BR 221 (quote-part)	38 a 48 ca	B

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, PREND ACTE du présent compte rendu.

## AFFAIRES FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

### 21-42 - Gratuité des salles communales sur la saison échue et remboursement des sommes déjà encaissées

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE la gratuité des salles communales pour la saison échue ainsi que le remboursement des sommes énumérées ci-dessus.
- CONSTATE que les crédits nécessaires aux remboursements sont inscrits au compte du compte 673 « Titres annulés ».

### 21-43 - Attribution de subventions pour l'année 2021

Liste des subventions à consulter en page 64.

25 voix pour, Monsieur Dominique BROS membre du Comité du Stand de tir « La Miotte » d'Offemont (n° 7) ne prend pas part au vote.

23 voix pour, Messieurs Jérôme BOYER, Antonio NETO, Lionel VETTER membres de l'association AMOFF (n° 16) ne prennent pas part au vote.

21 voix pour, 3 voix contre : Monsieur Lionel VETTER, Madame Michelle ROUSSELET, Madame Julie MOIROD (pouvoir à Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY), 1 abstention : Monsieur Jacques SERZIAN. Monsieur Dominique BROS, membres de l'association ACCA d'Offemont (n° 17) ne prend pas part au vote.

25 voix pour, Madame Estelle MOUSSAOUI, secrétaire de l'association Lion's Fight Academy (n° 20) ne prend pas part au vote.

25 voix pour, Madame Nadine PASTOR (pouvoir à Madame Nicole MUESSER), présidente de l'association Les Petits Pas d'Offemont (n° 20) ne prend pas part au vote.

24 voix pour, Madame Michelle ROUSSELET, Monsieur Thierry FRAISIER, membres de l'association Chat Va Chat Vient (n° 25) ne prennent pas part au vote.

25 voix pour, Monsieur Thierry FRAISIER, président de l'association Agir pour la protection des animaux de rente (n° 26) ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, pour les lignes n° 1 à 26 à l'exclusion des lignes n° 8, 16, 17, 20, 21, 25 et 26 APPROUVE le versement des 26 subventions à destination des associations.

### 21-44 - Avenant à la convention relative au versement d'une subvention de fonctionnement à l'Association Culture Loisirs Éducation - CLÉ d'Offemont

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE l'avenant à la convention.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet avenant.

### 21-45 - Demande de subvention au titre du Fonds d'aide aux communes – travaux de réaménagement et de requalification du quartier GANGHOFFER

DÉPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT		Montant HT	Taux
Réhabilitation du quartier Ganghoffer 1 <sup>ère</sup> tranche des travaux 2021/2022	555 568 €	Subventions :		
		DETR (attribuée)	150 000 €	25,62 %
		Région (en cours d'attribution)	100 000 €	17,06 %
		GBCA (sur les 2 tranches)	100 000 €	17,06 %
Travaux : MOE, SPS, sondages amiante et HAP, étude géotechnique :	30 320 €	Autofinancement	235 888 €	40,26 %
TOTAL	585 888 €	Total	585 888 €	100 %

# Conseils Municipaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- CHARGE Monsieur le Maire de solliciter la subvention au titre de l'aménagement du quartier Ganghoffer, travaux et projet conformes au règlement du fonds d'aide aux communes.
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

21-46 - Dévolution et destination des coupes de l'année 2021 et des invendus 2019 et 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- DÉCIDE de vendre les coupes et les produits de coupes des parcelles.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent.
- DÉCIDE de vendre les chablis de l'exercice sous la forme « en bloc et façonnés » dans le cadre d'une vente de gré à gré sous forme d'accord cadre ou par intégration dans un contrat d'approvisionnement existant.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent.
- MODIFIE le budget prévisionnel en recettes et en dépenses lors d'une décision modificative qui sera proposée de manière globale à la réunion du Conseil Municipal en octobre.

• Concernant les produits de faible valeur :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- DÉCIDE de vendre de gré à gré selon les procédures de l'ONF en vigueur les produits de faible valeur qui seront dénombrés au cours de la saison 2021-2022 dans la parcelle 6.ex.
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

• Concernant la délivrance à la commune pour l'affouage :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés.

- DESTINE le produit des coupes (hors grumes de bois d'œuvre) des parcelles 1.r/ 6.ex/ 15.r/ 28.r à l'affouage,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent.
- Concernant la rémunération de l'ONF pour les prestations contractuelles concernant les bois façonnés et les bois vendus sur pied à la mesure :

Pour les coupes à vendre façonnées en bloc ou à la mesure,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- DEMANDE à l'ONF d'assurer une prestation d'assistance technique à donneur d'ordre. Le montant de la prestation l'Assistance Technique à Donneur d'Ordre (ADTO) de l'ONF est évalué à 4 €/m<sup>3</sup> soit 744 €.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis que lui présentera l'ONF pour l'exécution de cette prestation.

21-47 - Renouvellement partenariat carte Avantages Jeunes 2021/2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ACCEPTE que la Commune soit à nouveau partenaire du dispositif « carte Avantages Jeunes », comme l'année passée. Le dispositif débutera le 1<sup>er</sup> septembre 2021.
- ACCEPTE qu'elle prenne en charge une partie de son prix de vente à hauteur.
- de 3 € par carte soit 4 € à la revente pour les jeunes offemontois jusqu'à l'âge de 25 ans inclus.
- de 2 € par carte soit 5 € à la revente pour les offemontois âgés de 26 à 30 ans inclus.
- AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser l'ensemble des démarches liées à la mise en œuvre de ce dispositif et à signer la convention à intervenir entre la Commune et la Ville de Belfort-BIJ.

## AFFAIRES FONCIÈRES

21-48 - Cession d'une partie de la parcelle cadastrée BP 35

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, 24 voix pour, 2 abstentions : Monsieur Lionel VETTER, Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY,

- APPROUVE la cession de la parcelle cadastrée BP 35, pour une surface totale de 13 a 50 ca, au montant de 141 750 €.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et tous les documents y afférent.

21-49 - Cession d'une partie de la parcelle cadastrée BP 35 et de la parcelle cadastrée BP 36

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, 18 voix pour, 8 voix contre : Monsieur Lionel VETTER, Monsieur Kenan SAKAR

# Conseils Municipaux

Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY, Monsieur Dominique RETAILLEAU, Monsieur Cyril BARBIER, Monsieur Michel MURAROTTO (pouvoir à Monsieur Cyril BARBIER), Madame Julie MOIROD (pouvoir à Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY), Monsieur François DIDIER (pouvoir à Monsieur Dominique RETAILLEAU).

- APPROUVE la cession de la parcelle cadastrée BP 36, pour une surface totale de 6 a 35 ca, au montant de 63 500 €,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et tous les documents y afférant.

21-50 - Déclassement du reliquat du chemin rural dit « entre les vies » dans le domaine privé de la commune en vue de son aliénation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE le déclassement du restant du chemin rural dit « entre les vies ».

21-51 - Cession des parcelles cadastrées AC 325 et AC 343 pour partie ainsi que du reliquat du chemin rural dit « entre les vies »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE la cession des parcelles mentionnées dans la délibération pour un montant de 11 750 €.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente ainsi que tout document en lien.

## AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

21-52 - Renouvellement du Programme Éducatif Territorial et du Plan Mercredi

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ADOPTE le projet de PEDT joint à la présente délibération.
- AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches permettant de finaliser le contenu de ce projet en concertation avec les services de l'Éducation Nationale, comme le prévoit les textes.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le PEDT ainsi que la convention qui sera proposée à l'issue de l'approbation du PEDT.

21-53 - La Ruche - Adoption des tarifs des sorties organisées pendant les vacances et les mercredis en 2021 – annule et remplace la délibération 21-39 du 14 juin 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVE le programme des activités et des sorties organisées par la Ruche pendant les congés scolaires et les mercredis en 2021 ainsi que les tarifs appliqués.

## AFFAIRES GÉNÉRALES

21-54 - Motion de la Fédération Nationale des Communes forestières

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- DEMANDE le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières.
- DEMANDE la révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance État-ONF.
- DEMANDE une réelle ambition politique de l'État pour les forêts françaises.
- DEMANDE un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire a levé la séance à 20 h 42.

## La Fromagerie Sylvie

Horaires

Du mardi au samedi : 9 h 30 - 12 h 30 / 14 h 30 - 19 h

Le dimanche : 09 h 30 - 12 h 30

- Fermé le lundi -

[www.lafromageriesylvieoffemont.com](http://www.lafromageriesylvieoffemont.com)

10b rue A. Briand 90300 OFFEMONT - 03 70 04 60 73

[lafromageriesylvieoffemont@gmail.com](mailto:lafromageriesylvieoffemont@gmail.com)

## CARTE DE FIDÉLITÉ


10% de remise au 11<sup>e</sup> achat

Nom : .....

# Conseils Municipaux

## Compte rendu succinct de la séance du 18 octobre 2021

Présents :

Monsieur Pierre CARLES, Maire.

Mesdames et Messieurs Dominique BROS, Carole TRITTER, Nicole MUESSER, Michelle ROUSSELET, Gilles MULLER, Estelle MOUSSAOUI, Adjointes.

Mesdames et Messieurs Jacques SERZIAN, Marie-Line CABROL, Taieb MEKKI, Zohra KADDOUR, Stéphanie MARCHAL (arrivée à 19 h 02), Thierry FRAISIER, Nadine PASTOR, Antonio NETO, Lionel VETTER, Dominique RETAILLEAU, François DIDIER, Bouchra CAIRE-REMONNAY, Cyril BARBIER, Michel MURAROTTO, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Monsieur Jérôme BOYER, pouvoir à Monsieur Antonio NETO,

Madame Juliette WALTER, pouvoir à Madame Nadine PASTOR,

Monsieur Guillaume JOUBERT, pouvoir à Monsieur Thierry FRAISIER,

Madame Julie MOIROD, pouvoir à Monsieur François DIDIER.

Absents :

Monsieur Kenan SAKAR, Madame Laetitia VAUCHIER.

Madame Michelle ROUSSELET est nommée secrétaire de séance.

Adoption du compte rendu du Conseil Municipal en date du 19 juillet 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ADOPTE le compte rendu.

Arrivée de Madame Stéphanie MARCHAL à 19 h 02.

Je vous remercie de bien vouloir prendre note des décisions suivantes :

### • Décisions :

Décision N° 21-09 du 28 septembre 2021 pour :

Un marché à procédure adaptée a été attribué au bureau d'études Bureau du Paysage domicilié 8 rue Armand Bloch – BP 162 – 25202 MONTBÉLIARD Cedex pour une mission de maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation du Quartier Ganghoffer pour un montant de 12 327,95 € HT soit 14 793,54 € TTC en tranche ferme, 11 500 € HT soit 13 800 € TTC en tranche optionnelle n° 1 et 8 753,06 € HT soit 10 503,67 € TTC en tranche optionnelle n° 2.

Décision N° 21-10 du 28 septembre 2021 pour :

Un marché à procédure adaptée a été attribué à l'entreprise VIVAPARC domiciliée 5 rue de Londres – 67 150 ERSTEIN KRAFFT pour des travaux de mise aux normes et sécurisation des aires de jeux pour un montant de 69 740,86 € HT soit 83 689,03 € TTC.

Décision N° 21.11 du 5 octobre 2021 pour :

Fait bail d'un garage numéroté : N° 8 sis à OFFEMONT, Quartier des Casernes au nom de Madame Danièle C. pour un montant mensuel de 48,00 €.

### • Concessions de cimetière :

Nom			Durée	Montant
C.	Renouvellement	Ancien cimetière	15 ans	99,68 €
A.	Achat	Carré Musulman	15 ans	99,68 €
P.	Achat	Nouveau cimetière	30 ans	199,36 €
			TOTAL	398,72 €



# Conseils Municipaux

## • Déclarations d'intention d'aliéner du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 septembre 2021 :

N° dossier	Propriétaire	Adresse du bien	Références cadastrales	Surfaces	Propriété Bâtie (B) - Non bâtie (NB)
21-50	M. et Mme T.	Lieudit « Village Ouest » 15 rue Etienne Welsch	BR 186 BR 187	01 a 62 ca 06 a 76 ca	B
21-51	M. C.	2 Bis rue des Cerisiers	BR 94	08 a 00 ca	B
21-52	M. et Mme H.	13 rue de la Fraternité	BN 201	04 a 76 ca	B
21-53	SNC FONCIÈRE RÉSIDENCES	Lieudit « Aux Champs Cerisiers »	BC 319 BC 322 BC 323	00 a 44 ca 01 a 88 ca 02 a 29 ca	NB
21-54	SARL AVAC IMMOBILIER	Lieudit « Champs de Chintre »	BE 1 (pour partie)	06 a 47 ca (lot n°1)	NB
21-55	SARL AVAC IMMOBILIER	Lieudit « Champs de Chintre »	BE 1 (pour partie)	06 a 63 ca (lot n°2)	NB
21-56	SA d'HLM NEOLIA	Lieudit « Près de l'Étang »	BM 218	02 a 73 ca	NB
21-57	Consorts C.	Lieudit « Champs Besançon »	BM 60 BM 48	72 a 69 ca 10 a 24 ca	NB
21-58	M. L et Mme L.	14 rue Charles de Gaulle	BC 348	03 a 87 ca	B
21-59	SARL CONSEILS HABITAT IMMOBILIER	3 rue du Lieutenant Paul Bouvier	BP 401 BP 402 (1/3 indivis)	09 a 54 ca 01 a 49 ca	B
21-60	Mme K et consort J.	Lieudit « Sur le Bailly » 5 rue du Fort	BR 240 (pour partie) BR 19 (pour partie)	09 a 00 ca à détacher	NB
21-61	SARL CONSEILS HABITAT IMMOBILIER	3 rue du Lieutenant Paul Bouvier	BP 394	09 a 50 ca	NB
21-62	M. R	17 rue du 19 Mars 1962	BN 196	04 a 34 ca	B
21-63	SNC FONCIÈRE RÉSIDENCES	Lieudit « Aux Champs Cerisiers »	BC 334 BC 335	02 a 71 ca 02 a 28 ca	NB
21-64	SNC FONCIÈRE RÉSIDENCES	Lieudit « Aux Champs Cerisiers »	BC 324 BC 325	01 a 93 ca 02 a 13 ca	NB
21-65	SARL AVAC IMMOBILIER	Lieudit « Champs de Chintre »	BE 113	06 a 94 ca	NB
21-66	M. M.	114 rue Aristide Briand	BR 155 BR 158 BR 142 (1/4 indivis en cour commune)	00 a 59 ca 00 a 26 ca 02 a 39 ca	B

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, PREND ACTE du présent compte rendu.

## AFFAIRES FONCIÈRES ET D'URBANISME

### 21-55 - Approbation du projet d'aménagement et de développement durables

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, PREND ACTE du débat organisé en son sein sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables du plan local d'urbanisme.

### 21-56 - Convention d'occupation du domaine privé de la commune pour l'installation d'une infrastructure de vente d'œufs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,  
- APPROUVE les termes de la convention d'occupation privative sur le domaine privé de la commune, d'un emplacement de 10 m<sup>2</sup> sur la parcelle BP n° 132, par le GAEC le Grand Champ pour les besoins de son activité principale, à savoir la vente d'œufs frais en drive, depuis un chalet semi-ouvert posé sur un châssis métallique de 9,24 m<sup>2</sup>,  
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation du domaine privé annexée à la présente délibération fixant les règles d'occupation entre la commune d'Offemont et le GAEC du Grand Champ.

## AFFAIRES GÉNÉRALES

### 21-57 - Création d'un Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,  
- CRÉE un Conseil Municipal des Enfants dénommé « CME ».

Le Conseil Municipal des Enfants est composé de 12 membres (parité filles/garçons) 6 de l'école du Centre et 6 de l'école du Martinet.

Le Conseil Municipal des Enfants est présidé par le Maire et/ou l' élu en charge des affaires scolaires.

Sur proposition des commissions des enfants avec l'aide des élus et des animateurs, le CME arrêtera son règlement intérieur.

Un budget annuel sera alloué au « CME ».

## AFFAIRES FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

### 21-58 - Adoption du référentiel comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ADOPTE la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57, pour le Budget principal, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,
- CONSERVE un vote par nature et par chapitre globalisé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,
- APPROUVE la mise à jour de la délibération n° 2018/312 du 17 septembre 2018, en précisant les durées applicables aux nouveaux articles issus de cette nomenclature, conformément à l'annexe jointe, les autres durées d'amortissement, correspondant effectivement aux durées habituelles d'utilisation, restant inchangées,
- CALCULE l'amortissement pour chaque catégorie d'immobilisations au prorata temporis,
- AMÉNAGE la règle du prorata temporis dans la logique d'une approche par enjeux, pour les subventions d'équipement versées et les biens de faible valeur, c'est-à-dire ceux dont le coût unitaire est inférieur au seuil de 500 € TTC, ces biens de faible valeur étant amortis en une annuité unique au cours de l'exercice suivant leur acquisition,
- CONSTATE l'apurement du compte 1069,
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer tout document permettant l'application de la présente délibération.

### 21-59 - Limitation de l'exonération de la base imposable à la taxe foncière sur les propriétés bâties des logements neufs et additions de constructions

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- DÉCIDE de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logement à 40 % de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation,
- DÉCIDE de limiter cette exonération uniquement pour ceux de ces immeubles qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'État prévus aux articles L. 301-1 à L. 301-6 du code de la construction et de l'habitation ou de prêts conventionnés.

### 21-60 - Décision modificative numéro 1 du budget 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, ADOPTE les modifications apportées au budget communal 2021.

FONCTIONNEMENT		
ARTICLE	DÉPENSES	RECETTES
6068 - Autres matières et fournitures	250,00 €	
042 – Opérations d'ordre entre section	100,00 €	
7351 – Taxe sur l'électricité		350,00 €
TOTAL	350,00 €	350,00 €

INVESTISSEMENT		
ARTICLE	DÉPENSES	RECETTES
2115 – Achat terrain bâtis		100,00 €
040 – Opérations d'ordre entre section	100,00 €	
TOTAL	100,00 €	100,00 €

# Conseils Municipaux

21-61 - Exonération de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour l'année 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE l'abattement maximum soit 100 % pour l'exercice 2021, qui devrait concerner potentiellement 57 entreprises, commerces et artisans.

21-62 - Renouvellement d'adhésion au groupement de commandes relatif aux petites fournitures de bureau et fourniture de papier

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ACCEPTE d'adhérer au groupement de commandes,
- APPROUVE la convention constitutive d'un groupement de commandes relatif aux petites fournitures de bureau et fourniture de papier,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier au nom et pour le compte de la Commune.

21-63 - Renouvellement d'adhésion au groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de produits de marquage routier

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ACCEPTE d'adhérer à ce nouveau groupement de commandes,
- APPROUVE la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de produits de marquage routier,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire a levé la séance à 20 h 38.



### #CE QUI NOUS RELIE

Colas a pour mission d'imaginer, de construire et d'entretenir des infrastructures de transport de façon responsable. Nos équipes sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets : infrastructures routières, aménagements urbains et aires de loisirs, assainissement, plateformes industrielles et commerciales, travaux pour particuliers...

Établissement Belfort Haute-Saône  
Route Départementale 83 - 90150 EGUENIGUE  
Tél. : 03 84 57 39 40  
belfort@colas.com

**COLAS**

WE OPEN THE WAY

[www.colas.com](http://www.colas.com)

**CASOLI**  
SERRURERIE - METALLERIE  
MENUISERIE ACIER & ALUMINIUM  
63, rue des Commandos d'Afrique 90300 OFFEMONT  
Tel: 03 84 26 01 21 - Fax 03 84 26 91 42



- ✓ Serrurerie / Métallerie
- ✓ Escaliers / Balcons / Terrasses métalliques
- ✓ Menuiseries acier & aluminium
- ✓ Volets Roulants / Battants
- ✓ Stores / Pergolas
- ✓ Portes de garage / Rideaux métalliques
- ✓ Portails / Clôture acier & aluminium
- ✓ Garde-corps / Mains courantes

## Compte rendu succinct de la séance du 13 décembre 2021

Présents :

Monsieur Pierre CARLES, Maire.

Mesdames et Messieurs Dominique BROS, Carole TRITTER, Jérôme BOYER, Nicole MUESSER, Gilles MULLER, Estelle MOUSSAOUI, Adjoints.

Mesdames et Messieurs Jacques SERZIAN, Marie-Line CABROL, Zohra KADDOUR, Thierry FRAISIER, Nadine PASTOR, Antonio NETO, Lionel VETTER, Guillaume JOUBERT, Dominique RETAILLEAU, François DIDIER, Bouchra CAIRE-REMONNAY, Michel MURAROTTO, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Madame Michelle ROUSSELET, pouvoir à Madame Zohra KADDOUR,

Monsieur Taïeb MEKKI, pouvoir à Monsieur Pierre CARLES,

Madame Stéphanie MARCHAL, pouvoir à Monsieur Dominique BROS

Madame Juliette WALTER, pouvoir à Madame Nadine PASTOR,

Madame Julie MOIROD, pouvoir à Monsieur François DIDIER,

Monsieur Cyril BARBIER, pouvoir à Monsieur Michel MURAROTTO.

Absents :

Monsieur Kenan SAKAR, Madame Laetitia VAUCHIER

Monsieur Jérôme BOYER est nommé secrétaire de séance.

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 18 octobre 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, ADOPTE le compte rendu.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°20-18 du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation, je vous remercie de bien vouloir prendre note des décisions suivantes :

• Décisions :

Décision N° 21-12 pour un marché de travaux de réhabilitation du quartier Ganghoffer

Un marché à procédure adaptée a été attribué aux entreprises suivantes :

ROGER MARTIN domiciliée 9 route de Montbéliard - 90400 ANDELNANS pour le lot n°1 – VRD / Réseaux divers pour un montant de 276 053,50 € HT, soit 331 264,20 € TTC en tranche ferme, 123 310 € HT, soit 147 972 € TTC en tranche optionnelle n°1.

SPIE CITYNETWORK – RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ domiciliée ZI La Cray – 3B rue de la Cray – 25420 VOUEAUCOURT pour le lot n°2 – Éclairage public pour un montant de 97 434,10 € HT, soit 116 920,92 € TTC en tranche ferme, 37 489,10 € HT, soit 44 986,92 € TTC en tranche optionnelle n°1.

IDVERDE domiciliée 6 rue du Chemin de Fer - 90600 GRANDVILLARS pour le lot n°3 Béton / Mobiliers / Espaces verts pour un montant de 135 994,17 € HT, soit 163 193 € TTC en tranche ferme, 83 849,38 € HT soit 100 619,26 € TTC en tranche optionnelle n°1, 13 421,91 € HT, soit 16 106,29 € TTC en tranche optionnelle n°2 et 28 861,80 € HT, soit 34 634,16 € TTC en tranche optionnelle n°3.

EIFFAGE ÉNERGIE SYSTÈMES AFC domiciliée 5 rue des Courbes Fauchées - 90800 BAVILLIERS pour le lot n°4 Vidéoprotection pour un montant de 6 070 € HT, soit 7 284 € TTC en tranche ferme, 9 610 € HT, soit 11 532 € TTC en tranche optionnelle n°1.

# Conseils Municipaux

## • Déclarations d'intention d'aliéner du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 26 novembre 2021 :

N° dossier	Propriétaire	Adresse du bien	Références cadastrales	Surfaces	Propriété Bâtie (B) - Non bâtie (NB)
21-67	Territoire Habitat OPHTP	5 rue Romaine	BP 377 (pour partie)	04 a 70 ca	B
21-68	Mme P.	15 bis rue des Cerisiers	BC 90	10 a 66 ca	B
21-69	Corsorts L. et A.	Lieudit LANGEROYS 52 rue des Maquisards	BC 180 BC 187	07 a 58 ca 06 a 44 ca	B B
21-70	M. W et Mme P	6 rue du Chêne	BS 65	05 a 26 ca	B
21-71	SARL JARDON IMMOBILIER	7 rue de la Gare	BC 61	21 a 06 ca	B
21-72	M. F et Mme B	12 rue des Prés Chevris	BL 405	03 a 28 ca	B
21-73	Mme B	10 rue Madeleine Renaud	BC 368	04 a 88 ca	B
21-74	Corsorts M. et M.	37 rue Aristide Briand	BP 49 BP 53	01 a 79 ca 05 a 00 ca	B B

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, PREND ACTE du présent compte rendu.

## AFFAIRES GÉNÉRALES

### 21-64 - Maintien ou non des fonctions de Monsieur Kenan SAKAR, Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, 19 voix pour, 6 personnes ne prennent pas part au vote (Monsieur Dominique RETAILLEAU, Monsieur François DIDIER, Madame Julie MOIROD (pouvoir à Monsieur François DIDIER), Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY, Monsieur Cyril BARBIER (pouvoir à Monsieur Michel MURAROTTO), Monsieur Michel MURAROTTO

- PREND acte du retrait d'une délégation de fonction et de signature à Monsieur Kenan SAKAR, Adjoint au Maire, en date du 1<sup>er</sup> décembre,
- DÉCIDE de se prononcer par le biais d'un scrutin public,
- DÉCIDE de faire cesser les fonctions de Monsieur Kenan SAKAR en tant qu'Adjoint au Maire.

### 21-65 - Élection d'un Adjoint

Le Conseil Municipal, a procédé à un vote à bulletin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 6
- nombre de votants (bulletins trouvés dans l'urne) : 19
- nombre de bulletins blancs ou nuls déclarés par le bureau : 0
- nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 13

Résultat du vote : Monsieur Taïeb MEKKI : 19 voix

Monsieur Taïeb MEKKI est élu 5<sup>e</sup> Adjoint au Maire

### 21-66 - Extension et amélioration du dispositif de vidéoprotection

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- CRÉE un nouveau périmètre vidéoprotégé,
- MODIFIE le périmètre N°4 pour les motifs mentionnés,
- SOLLICITE les autorisations administratives préalables à la mise en fonctionnement du dispositif,
- SOLLICITE les subventions auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

## AFFAIRES FINANCIÈRES

### 21-67 - Mise à jour du tableau de classement des voies et places et actualisation de la longueur de la voirie communale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE le classement des voies et places communales décrites dans le tableau et le plan de repérage ci-annexés,

# Conseils Municipaux

- FIXE, par voie de conséquence, la longueur des voies communales à 19 614,50 mètres + 3 040 mètres (correspondant à la longueur des voiries et chemins à intégrer par délibération) soit un total de 22 654,50 mètres.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ARRÊTE la nouvelle longueur de la voirie communale à 22 654,50 mètres ;
- ARRÊTE la nouvelle superficie des places communales à 19 174 m<sup>2</sup>.

**21-68** - Subvention Association CLÉ - Contrat Enfance Jeunesse

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- AUTORISE Monsieur le Maire à verser la somme de 9 195,55 € revenant à l'Association CLÉ, au titre du C.E.J.

**21-69** - Approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG) à passer avec la Caisse d'Allocations Familiales du Territoire de Belfort

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF qui vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que les modalités de sa mise en œuvre. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de la commune et de définir les champs d'interventions privilégiés, de pérenniser les offres de services et de développer de nouvelles actions,
- PRÉCISE que la convention est conclue à compter du 1er janvier 2021 pour une durée maximale de 5 ans,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention.

**21-70** - Services communaux impayés par des usagers - Mise en non-valeur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ACCEPTE d'admettre en non-valeur les impayés tels que décrits dans le présent rapport pour un montant global de 181,98 €,
- CONSTATE que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6541.

**21-71** - Mandat spécial pour la participation de 2 élus au 103<sup>e</sup> congrès des Maires de France du 16 au 18 novembre 2021  
Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, 23 voix pour, 2 personnes ne prennent pas part au vote (Madame Carole TRITTER, Monsieur Gilles MULLER)

- CONFÈRE le caractère de mandat spécial au déplacement au 103<sup>ème</sup> congrès à Paris, du 16 au 18 novembre 2021 de Madame Carole TRITTER, 2<sup>e</sup> Adjointe et de Monsieur Gilles MULLER, 7<sup>e</sup> Adjoint au Maire,
- DÉCIDE de la prise en charge des frais liés à ce mandat spécial par paiement direct auprès des fournisseurs ou par remboursement a posteriori des frais avancés (sur présentations de justificatifs).

**21-72** - Remboursement de frais aux élus

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, ADOPTE les modalités et conditions de prise en charge des dépenses engagées par les élus dans l'exécution de leurs missions, telles que détaillées ci-dessus.

## **AFFAIRES FONCIÈRES ET FORESTIÈRES**

**21-73** - Arrêt du rôle d'affouage et du règlement d'affouage 2021-2022

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, 24 voix pour, 1 personne ne prend pas part au vote (Carole TRITTER)

- ARRÊTE le rôle et le règlement d'affouage 2021-2022,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents y afférents.

## **AFFAIRES DE PERSONNEL**

**21-74** - Adhésion au contrat groupe pour l'assurance des frais de personnel conclu par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ADOPTE la présente délibération, et d'adhérer au contrat groupe d'assurance pour les deux catégories de personnels concernés, et ce dans les conditions ci-dessus définies, y compris la cotisation complémentaire de 0,2 % au profit du Centre de Gestion,

# Conseils Municipaux

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant, et notamment l'avenant d'adhésion avec l'assureur retenu et la convention fixant le calendrier du remboursement des primes avec le Centre de Gestion.

**21-75** - Mise en œuvre de la réforme des 1607 heures et d'organisation du temps de travail

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE la mise en œuvre de la réforme des 1607 heures à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**21-76** - Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Modifications de la délibération du 19 mars 2019 concernant les montants plafonds communaux pour la catégorie B  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE de modifier les plafonds des agents relevant de la catégorie B.

Toutes les autres dispositions de la délibération d'origine restent inchangées.

**21-77** - Instauration du forfait « mobilités durables » au profit des agents publics de la collectivité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- INSTAURE, à compter du 1er janvier 2021, le « forfait mobilités durables » au bénéfice des agents publics de la commune d'Offemont dès lors qu'ils certifient sur l'honneur réaliser leurs trajets domicile-travail avec leur vélo personnel ou en covoiturage pendant un minimum de 100 jours par an, modulé selon la quotité de temps de travail et de la durée de présence dans l'année au titre de laquelle le forfait est versé,

- INSCRIT au budget 2022 les crédits correspondants.

**21-78** - Approbation des modalités de mise en œuvre du télétravail

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE :

Article 1 : Activités éligibles au télétravail

Article 2 : Locaux mis à disposition pour l'exercice du télétravail

Article 3 : règles à respecter en matière de sécurité des systèmes d'information et de protection des données

Article 4 : règles à respecter en matière de temps de travail, de sécurité et de protection de la santé

Article 5 : modalités d'accès des institutions compétentes sur le lieu d'exercice du télétravail afin de s'assurer de la bonne application des règles en matière d'hygiène et de sécurité

Article 6 : modalités de contrôle et de comptabilisation du temps de travail

Article 7 : modalités de prise en charge des coûts découlant directement de l'exercice du télétravail

Article 8 : modalités de formation aux équipements et outils nécessaires à l'exercice du télétravail

Article 9 : Modalités et durée de l'autorisation d'exercer ses fonctions en télétravail

Article 10 : Allocation forfaitaire de télétravail (décret du 26 août 2021)

**21-79** - Création de trois postes dans le cadre du contrat Parcours Emploi Compétence (PEC)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, ACCEPTE la création de ces postes.

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire a levé la séance à 20 h 10.

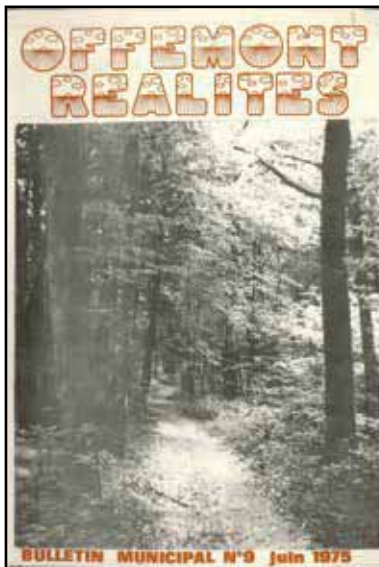
# LBIE

La Belfortaine d'Installations Électriques

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE  
CHAUFFAGE  
CLIMATISATION**



42 rue Carnot - 90300 VALDOIE - Tél. 03 84 46 64 65  
Fax : 03 84 46 64 66 - Courriel : [lbie@lbie.fr](mailto:lbie@lbie.fr)



Retrouvez tous les numéros de notre magazine Offemont Réalités sur notre site internet, rubrique Animation et Communication/Revue municipale.

## L'histoire de notre commune vous intéresse ? Vous aimez les photos d'Offemont d'autrefois ?

Nous vous attendons nombreux lors de l'exposition artistique des 24 et 25 septembre prochains !

Si vous avez des photos anciennes d'Offemont, n'hésitez pas à nous les apporter en mairie. Nous les dupliquerons et vous les redonnerons immédiatement.

# LE MOT DU MAIRE

## .CONSTRUIRE UNE ECOLE.

Par délibération du 12 juillet 1971, le Conseil Municipal demandait la construction d'un groupe scolaire dans le quartier de l'Arsot.

Le but de l'opération était double : il s'agissait de supprimer les classes préfabriquées vétustes de l'Arsot, prêtées par le département, et de préparer l'accueil des enfants du futur quartier HLM des anciens terrains Ganghoffer.

Après quatre années d'un très lent cheminement du dossier, de difficultés dues aux acquisitions de terrains, le projet est actuellement au point ; l'adjudication vient d'avoir lieu et les travaux devraient enfin démarrer.

Aujourd'hui, chacun connaît le lieu d'implantation du futur groupe : un terrain situé à la périphérie du quartier de l'Arsot, en bordure du Martinet, ce qui évitera aux enfants la traversée d'axes routiers dangereux.

Grâce à la presse et à Offemont-Réalités, la silhouette moderne de la future école est devenue familière.

Mais, depuis 1971, les coûts de construction ont subi une hausse vertigineuse, et, à quelques francs près, le nouveau groupe nous coûtera aujourd'hui, la somme respectable de 4 Millions de nos francs : (400 millions de nos anciens francs).

La note est lourde, d'autant plus lourde que l'Etat n'a pas modifié le taux de ses subventions depuis 1963 : il ne participe à la dépense que pour 1 250.000 F, soit un peu plus de 30 %.

A titre de comparaison, le groupe scolaire du Martinet avait été subventionné à environ 80 %.

Précisons que la Commune versera à l'Etat, au titre de la T.V.A. une somme approximative de 700.000 F L'Etat récupérera ainsi plus de la moitié de sa subvention.

Dans ces conditions, comment assurer le financement de la construction ?

Outre la subvention de l'Etat, nous avons sollicité une subvention du Conseil Général, et nous avons demandé la distraction du régime forestier d'une parcelle boisée située en bordure de la rue C. de Gaulle, parcelle qui serait lotie.

Si satisfaction ne nous était pas donnée sur ces deux points, il faudrait emprunter environ 2.750.000 F -nouveaux, bien sûr- ce qui, vu les taux excessifs actuellement pratiqués, doublerait la dette de la Commune.

Précisons encore qu'il faudra meubler les classes et que les charges annuelles multiples créées par le fonctionnement du groupe scolaire nous obligeront à prévoir, au minimum : 120.000 F supplémentaires au budget.

Il n'est pas question pour nous d'augmenter d'une façon inconsidérée les impôts locaux, et s'il faut un jour présenter un budget en déficit, nous n'hésiterons pas à le faire.

A moins que d'ici là, le Gouvernement, passant des paroles et des promesses aux actes, n'apporte aux collectivités locales les ressources financières nouvelles qui leur sont nécessaires et qui leur font si cruellement défaut.

M. TRITTER



## Portrait de Charles DESHAIE, Maire d'Offemont pendant la seconde guerre mondiale



Charles DESHAIE est né le 06 décembre 1893 à Belfort.

À la suite d'une intoxication par ypérite (gaz moutarde) le 23 octobre 1918, Charles DESHAIE avait été réformé N° 1 à 100 % pour tuberculose pulmonaire cliniquement confirmée. Il deviendra plus tard Président départemental de la Fédération des blessés du Poumon.

Il a rencontré sa femme, Renée BUSSIÈRE, à Belfort et se sont installés à Offemont où ils ont eu deux filles : Marthe, le 20 juin 1920 et Gilberte, le 15 janvier 1923.

De profession menuisier-charpentier, il était propriétaire avec ses trois frères de la scierie du Martinet située à Offemont. Durant l'occupation, il a apporté une aide précieuse à la Résistance locale (transport d'armes et renseignements). En effet, il profitait de ses transports de marchandises, dans le cadre de son travail, pour aider à la libération de la France.

Il a commencé à s'investir dans la vie communale en tant que Conseiller municipal, puis il est devenu Maire d'Offemont d'avril 1941 à janvier 1944. En raison de la Guerre, il quittera son mandat en cours. Il redeviendra à nouveau Maire de notre commune en juin 1945. Malheureusement, frappé par la maladie, il devra mettre un terme à son mandat en août 1945. Il décédera le 07 juillet 1946.



M. et Mme DESHAIE devant la scierie du Martinet



Cérémonie du 14 juillet 1945 (M. DESHAIE est le 3<sup>e</sup> homme en partant de la gauche)

### Ses distinctions 🇫🇷

Il était titulaire de la Croix de Guerre 1914-1918 avec deux citations à l'ordre de la Division (9 mai 1918 et 2 décembre 1918) qu'il avait obtenues étant Sergent à la compagnie 28/2 du Génie.

Il était décoré de la Médaille militaire par décret du 30 mars 1935.

Il avait reçu, à titre posthume, la Légion d'honneur.

*Un immense merci à Jacques LIEVRE, petit-fils de Charles DESHAIE et à sa fille, Delphine LIEVRE-OBERLI, d'être venus nous apporter leurs photos et précieuses informations en vue de la préparation de l'exposition artistique des 24 et 25 septembre.*

## Naissances

22/06/2021 - **Ruben** GREINER de Luc GREINER et Fidella SANH  
08/07/2021 - **Diana** VICENTE ESPINAR de Juan Pablo VICENTE GOMEZ et Paloma ESPINAR  
08/07/2021 - **Sohan** EL GARRAS de Nabil EL GARRAS et Justine PUTZ  
21/07/2021 - **Andrea** OLLIER de Stéphane OLLIER et Hanae MARISA  
02/08/2021 - **Rose** VÉRA DORIAN de Matthieu VÉRA et Jessica DORIAN  
08/08/2021 - **Aria** IMBO de Matthieu IMBO et Julie POUZOULET  
19/08/2021 - **Nelly** KOLAYLAKOV de Hristofor KOLAYLAKOV et Elisabeth HUCK  
22/08/2021 - **Alexa** TOUROT de Ugo TOUROT et Sarah BONASO  
13/09/2021 - **Lily-Rose** GOULINET de Benoît-Clément GOULINET et Manon CAIGNEC  
14/09/2021 - **Éthan** HALLER de Guillaume HALLER et Pauline BOLOT  
29/10/2021 - **Ayoub** ABID de Houcine ABID et Ikram MECHROUBI  
10/11/2021 - **Victoire** VANDAËLE de Martin VANDAËLE et Alexandra RICQUART  
28/11/2021 - **Janna** BENNAZOUZ de Mohamed BENNAZOUZ et Khenza BOUHADAD  
28/11/2021 - **Juliette** EHRET de Emilien EHRET et Marion HOUTMANN  
07/12/2021 - **Malo** RIDOU de Alexis RIDOU et Christelle HOFFFEL  
14/12/2021 - **Romy** GENRE de Julien GENRE et Valérie TARNOLD  
27/12/2021 - **Aure** JEANNIN de Jérémie JEANNIN et Caroline BOUJON  
29/12/2021 - **Héloïse** VIGNOLO de Paul VIGNOLO et Mégane KLETHI

## Parrainages républicains

17/07/2021 - **Yliana** BRAHMIA de David BRAHMIA et Laetitia CHÂLONS  
Parrains et Marraines : Rudy HASSE, Gaetan CHÂLONS, Ophélie STAUFFER et Patricia FERDIC.



## Décès



27/06/2021 - Myriame SCHOTT veuve MAZZOLENI, 90 ans  
25/07/2021 - Valerija MOLNAR épouse PRUDOT, 65 ans  
20/08/2021 - Nadine BECK veuve LACREUSE, 66 ans  
31/08/2021 - Joël DJOGO, 63 ans  
05/09/2021 - Anita PACIOS, 53 ans  
17/09/2021 - Corinne BRUDER, 51 ans  
02/10/2021 - Daniel OGIER, 79 ans  
02/10/2021 - Pierre JEANMOUGIN, 86 ans  
07/10/2021 - Michel DÉPORTE, 86 ans  
14/10/2021 - Roger EGGENSPIILLER, 91 ans  
15/10/2021 - Miloud BOUKHELIF, 83 ans  
18/10/2021 - Rubis PEQUEGNOT, 75 ans  
04/11/2021 - Jean-Pierre MONIOT, 78 ans  
08/12/2021 - Juliette FIRSTEIN, 96 ans  
18/12/2021 - Philippe CHASSIGNET, 90 ans  
02/01/2022 - Salah DENCHE, 92 ans



### Juliette FIRSTEIN

Celle que nous appelions affectueusement « notre voisine » ou « la Lulu » est décédée le 16 novembre à la maison de retraite Saint-Joseph de Giromagny où elle avait été admise depuis 3 mois.

Elle était née le 11 novembre 1925 dans la ferme familiale dans laquelle elle a passé toute sa vie. À 20 ans, elle fut embauchée chez LAMA à Valdoie et y resta jusqu'à la fermeture de cette usine. Ensuite, elle travailla chez ses parents en cultivant ses légumes et en élevant moutons, lapins et poules.

Nous étions admiratifs de la voir travailler dans son jardin malgré son grand âge.

Elle n'avait qu'une sœur, maman de 8 enfants.

Nous adressons nos sincères condoléances à toute sa famille et ses proches.

## Mariages



03/07/2021 - Anne-Julie ROLLIN et Thomas MONTAGNON  
24/07/2021 - Betty VANHOVE et Dany NGUYEN  
11/09/2021 - Imane MKHANNET et Najib DRAI  
18/09/2021 - Ilayda SELÇIK et Dilhan SENGÖNÜL  
16/10/2021 - Julie HOUZÉ et Osman TÜRKES  
23/10/2021 - KENZA BOUTOUATOU et Fateh LAOUACHERIA  
30/10/2021 - Gamze YAZICIOGLU et Huseyin AYDOGDU  
15/11/2021 - Bota HENG et Sam Ath NGEAP

Lors des mariages, une corbeille est mise à disposition des participants au profit du CCAS. Le montant de ces dons entre le 21 juin 2021 et le 15 janvier 2022 s'est élevé à **247,30 €**.

# Photos de la commune

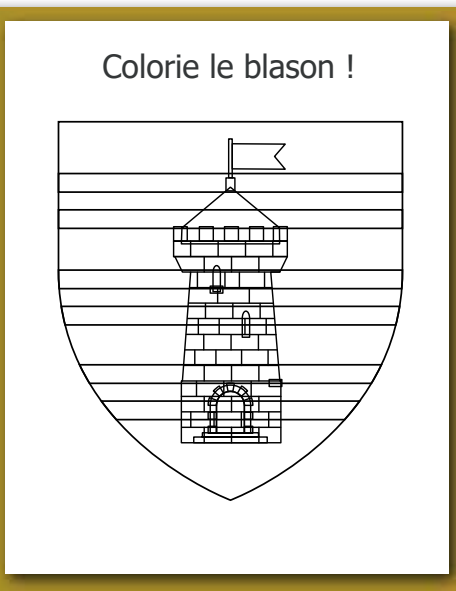
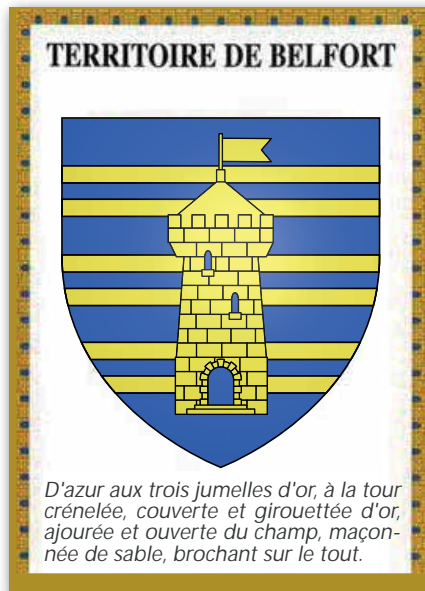
Un grand merci à Marie-Line CABROL pour son joli cliché pris à Offemont.



Un grand merci également à Stéphanie BERNHARD pour cette jolie photo de la forêt communale.



Né officiellement en 1871, avec la signature du Traité de Francfort qui met fin à la guerre franco-prussienne, le Territoire de Belfort devient un département français à part entière le 11 mars 1922. Célébrons ensemble le centenaire du Territoire de Belfort !



### SUDOKU

niveau difficile

					9		3
			7	8		5	
	2	4				6	
1		9	3	6	4		8
2			1	8	9	4	5
	7					5	9
	9		4	1			
6		5					

9			7	1			
	7	8				5	1
1	4			5		2	
5				9			6
		3		4			5
						7	8
				6	9		1

### Fort(e) en math ? 🤞

Calcule la superficie du Territoire de Belfort !

5, 5 5 km<sup>2</sup> superficie d'Offemont  
 + 6 0 4, 4 5 km<sup>2</sup> superficie des autres communes du département

=     km<sup>2</sup> superficie totale du Territoire de Belfort

**Le sais-tu ?** Contrairement à une idée reçue, le Territoire de Belfort n'est pas le plus petit département français, mais le cinquième après ceux de la région parisienne.



### Fort(e) en français ? 🤞 Cent ou Cents ?

Rappel : « Cent » prend un « s » quand il est multiplié par un autre nombre ET qu'il n'est pas suivi d'un autre chiffre (ex : 200 s'écrit deux cents, mais 203 s'écrit deux cent trois). Lorsqu'il indique un pourcentage, cent est invariable (ex : un emprunt à 5 pour cent).

À toi de jouer : complète avec « Cent » ou « Cents »

- Je regarde la finale du deux ..... mètres nage libre.
- La banque concurrente propose un taux d'intérêt de trois pour ..... par an !
- Il fait les ..... pas dans la salle d'attente de la maternité.
- Elle va bientôt avoir ..... un an !
- Nous sommes deux ..... personnes à assister à cet événement.

---

## Groupe majoritaire - Liste ***Un vent de liberté pour Offemont***

Chères Offemontoises, chers Offemontois,

Après s'être appuyés pendant des années sur la procédure judiciaire pour discréditer notre Maire (voir rubrique dialoguons de cette même revue page 75), les membres de l'opposition pensent être les précurseurs de certaines idées comme la mise en place d'une mutuelle de santé communale, la création d'une piste cyclable entre la rue Sous la Miotte et la rue de la Gare, d'un verger communal et celle d'un loto...

Concernant la santé communale, nous invitons tous ceux qui auraient le moindre doute, à relire le Viv'Off d'octobre 2015 : « La commune souhaite mettre en place une adhésion groupée pour votre mutuelle santé. Vous pourrez ainsi profiter de tarifs réduits pour des prestations de qualités égales à celles de votre mutuelle actuelle ».

Pour les autres sujets, nous vous invitons à relire notre programme électoral de mars 2020, nos engagements y sont écrits noir sur blanc. Si vous ne l'avez plus, il est à votre disposition auprès des élus de la majorité.

À qui appartient l'idée première ? Nous vous laissons seul juge !

À vous tous, une très belle année 2022 libérée et délivrée, nous l'espérons, des contraintes sanitaires actuelles.

---

## Groupe d'opposition - Liste ***Parlons d'avenir***

Chères Offemontoises, chers Offemontois,

De nouveau, Monsieur le Maire et sa majorité refusent la présence des conseillers d'opposition sur l'agenda 2022 de la commune. Pourtant, il est édité sous l'égide de la commune. A leurs yeux, nous ne sommes donc pas élus au même titre que ceux de sa majorité. Ils ne respectent pas les 48% de votants ayant apporté leur bulletin à Parlons d'Avenir.

Pourtant, ils devraient être très reconnaissants : ils utilisent à leur compte les actions et idées de notre programme (projet de cimetière paysager, projet de liaison cyclable entre la rue de la Gare et l'Étang des Forges, verger communal, offre de mutuelle à prix négocié, collecte de jouets, etc). Cela dit, nous sommes heureux pour Offemont qu'une partie de notre programme se réalise.

Lié à la pandémie et aux restrictions sanitaires, les conseils municipaux se sont tenus à huis clos ou avec une participation très réduite du public. De ce fait, les habitants sont peu informés des décisions prises. Les 6 élus d'opposition que nous sommes, restons très attentifs aux délibérations proposées. Nous ne manquons pas d'exprimer notre avis avant les votes, même si cela ne change jamais le résultat. Nous avons proposé une diffusion des débats en direct sur Internet (comme ailleurs) : Refusé !! Nous n'en comprenons pas la raison. M. le Maire ne veut sans doute pas montrer l'image d'un maire refusant le débat et s'appuyant sur le vote à l'unisson de sa majorité bien silencieuse.

Prenez soin de vous.

---

# À noter dans votre agenda !

Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

Week-end « Découvertes »	25 au 27 mars 2022
Exposition Photo-Passion	26 et 27 mars 2022
Chasse aux œufs	18 avril 2022
Élection présidentielle	10 et 24 avril 2022
Marche du canton	Mai 2022
Exposition artistique sur le centenaire	02 au 06 mai 2022
Cérémonie du 08 mai	08 mai 2022
Fête des voisins	20 mai 2022
Élections législatives	12 et 19 juin 2022
Fête de la Commune	25 juin 2022
Concours des maisons et balcons fleuris	Juillet 2022
Vide-greniers	28 août 2022
Forum des activités sportives et culturelles	07 septembre 2022
Journée du Patrimoine	17 septembre 2022
Exposition artistique	24 et 25 septembre 2022
Maquis de Chérimont	25 septembre 2022
Sortie du Maire	16 octobre 2022
Repas annuel des Aînés	05 novembre 2022
Cérémonie du 11 novembre	11 novembre 2022
Cérémonie de la Libération d'Offemont	19 novembre 2022
Fête du Goût - Forum Nutrition Santé	25 novembre 2022
Fête du Goût - Cours de cuisine	26 novembre 2022
Fête du Goût - Salon SaléSucré	27 novembre 2022

**Liste non exhaustive : retrouvez tous les événements sur l'agenda du site de la Commune [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr).**



# EN 2022 LE DÉPARTEMENT FÊTE SES 100 ANS !

Afin de célébrer ensemble cet anniversaire, de nombreux événements culturels et festivités seront proposés du 11 mars au 31 décembre 2022.

L'occasion de découvrir ou redécouvrir l'histoire singulière de ce département et de faire rayonner le Territoire du Lion au-delà de ses frontières.

**On n'a pas tous les jours 100 ans !**

